

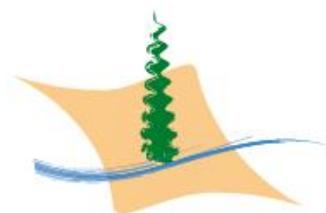
Plan d'Aménagement et de Gestion du Parc National de Toubkal

Mission II - Schéma de
stratégie générale
d'intervention



المنتزه الوطني لتوبقال
Parc national de Toubkal

Royaume du Maroc



Haut Commissariat aux Eaux et Forêts
et à la Lutte Contre la Désertification

Direction Régionale des Eaux et Forêts
et de la Lutte Contre la Désertification
du Haut-Atlas à Marrakech

Décembre 2017

collection des études

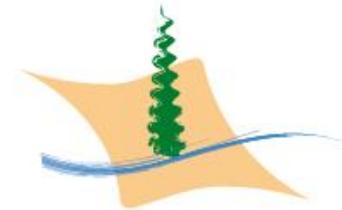


المنتزه الوطني لتوبقال
Parc national de Toubkal

Plan d'Aménagement et de Gestion du Parc National de Toubkal

Mission II - Schéma de stratégie générale d'intervention

Royaume du Maroc



**Haut Commissariat aux Eaux et Forêts
et à la Lutte Contre la Désertification**

Direction Régionale des Eaux et Forêts et
de la Lutte Contre la Désertification du
Haut-Atlas à Marrakech

Collaborateurs à la rédaction

Madame Danielle Boivin, Spécialiste aires protégées
(dboivin@biotope.fr) / +33 (0)6 27 67 49 12)

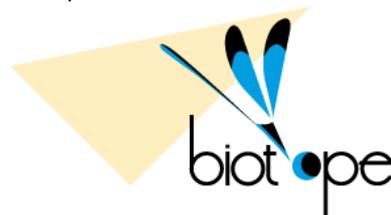
Monsieur Michel-Ange BOUCHET, Spécialiste en écologie
végétale et pastoralisme (mabouchet@biotope.fr) / +33 (0)4
67 18 37 87

Monsieur Fabrice CUZIN, Spécialiste en zoologie et écologie
animale (fabcuzin@yahoo.fr) / +212 (0)6 61 34 03 29)

Monsieur Rachid HARBOUZE, Spécialiste socio-économique
et développement rural (rachid.harbouze@yahoo.fr) /
+212 600 445689)

Monsieur Zoubir CHATTOU, Spécialiste en tourisme durable
(zoubir.chattou@gmail.com) / +212 (0)6 67 15 67 95)

Décembre 2017



Sommaire

I.	Le processus concerté de définition de la stratégie du PAG	6
II.	Les fondements de la stratégie du PAG	8
II.1	Les enjeux de conservation et de gestion	8
II.1.1	Enjeu de conservation de la biodiversité	8
II.1.2	Enjeu de conservation du patrimoine paysager, culturel et historique	10
II.1.3	Enjeu d'accueil du public et pédagogique	11
II.1.4	Enjeu de gouvernance	12
II.1.5	Enjeu de connaissance du patrimoine	12
II.2	Les menaces et faiblesses	13
II.3	Les opportunités	14
II.4	Les missions du Parc national de Toubkal	15
II.5	Les attentes des acteurs locaux	17
III.	Orientations stratégiques pour le PNTb	19
IV.	Objectifs du PAG du PNTb	22
V.	Concordance entre les objectifs du PAG 2018-2027 et le programme décennal pour la Préservation et la valorisation du PNTb	29
VI.	Annexes	32
	Annexe 1. Liste des personnes invités aux ateliers : : atelier d'information des associations et collectivités locales du 25 mai et atelier gestion partenariale 5 juillet 2017	33
	Annexe 2. Compte-rendu de l'atelier d'information des associations et collectivités locales du 25 mai 2017	39
	Annexe 3. Compte-rendu de l'atelier gestion partenariale du 5 juillet 2017	41

Introduction

Cette seconde mission ou phase établit les bases stratégiques pour la définition du programme d'actions pour l'aménagement et la gestion du Parc National de Toubkal. Elle est au cœur d'une démarche au long court d'actualisation du Plan d'Aménagement et de Gestion (PAG) de 1996 divisée en trois phases (cf. image ci-dessous) et réalisée sous la maîtrise d'ouvrage de la Direction du PNTb et la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Haut Atlas.

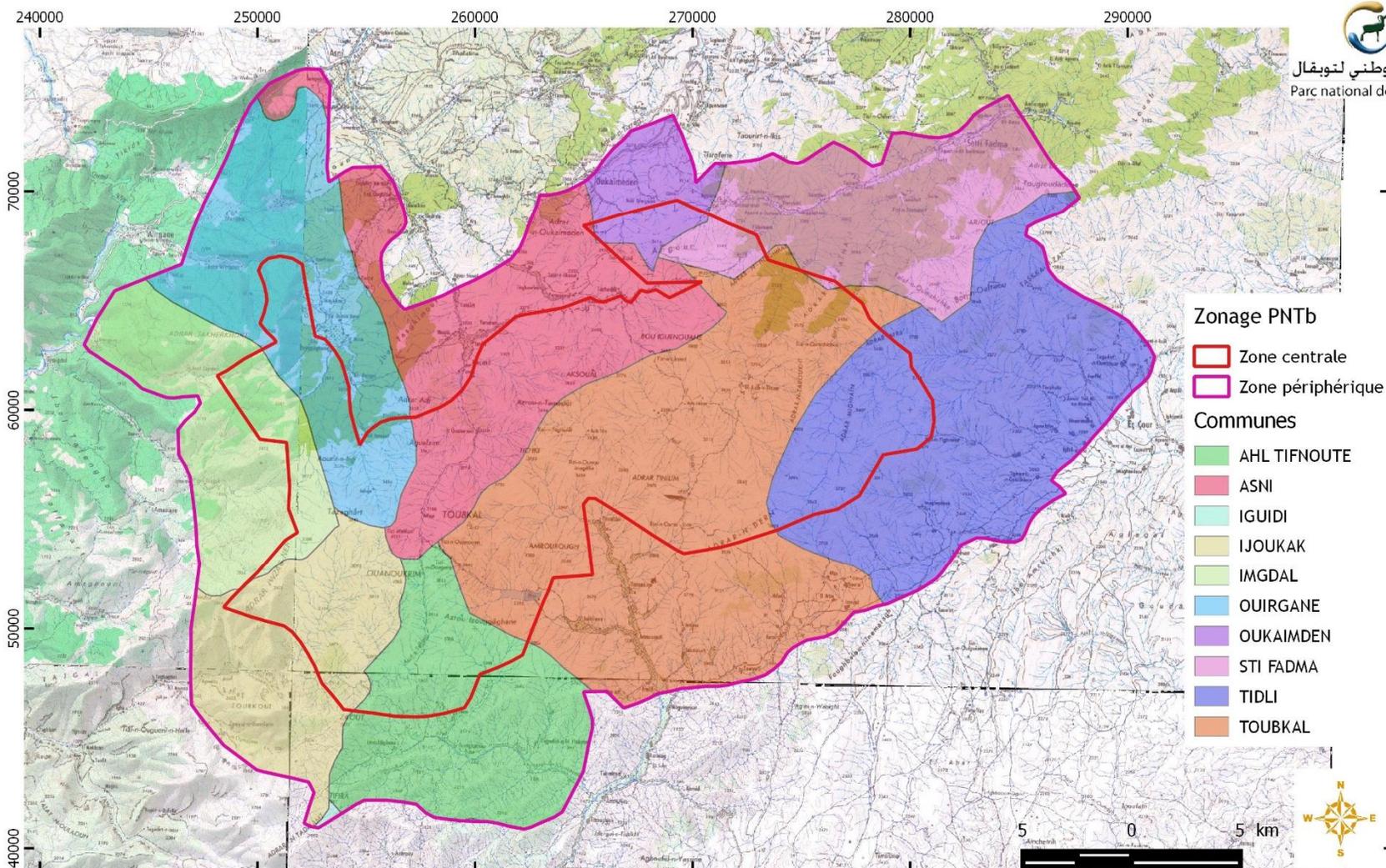


La stratégie présentée dans ce rapport a été inspirée :

- du bilan des actions réalisées dans le cadre du premier PAG de 1996 (présenté dans le rapport de la mission I) ;
- des enjeux et menaces du PNTb et des opportunités (rappelé dans les premières pages du présent rapport) ;
- d'une analyse des documents de programmation nationaux et régionaux s'appliquant au PNTb (cf. rapport mission I) ;
- des contributions des acteurs du territoire du Parc et des partenaires régionaux, nationaux et internationaux dans l'aménagement et la gestion du PNTb, ayant participé à deux ateliers en mai et juillet 2017 (cf. liste des invités et comptes-rendus des ateliers présentés en annexe).

Il s'agit donc d'un schéma stratégique concerté et partagé avec les représentants des populations locales, des usagers du PNTb et des partenaires de gestion. La démarche de concertation permet d'impliquer les acteurs dans le PAG et par conséquent de faciliter sa mise en œuvre. L'équipe du Parc s'est impliquée activement tout au cours de cette démarche ; soit en étant à l'écoute des attentes des acteurs locaux et partenaires de gestion, soit en enrichissant les débats dans la définition des objectifs et pistes d'actions.

Le schéma stratégique est défini pour la totalité du PNTb, tant sa zone centrale que périphérique (cf. carte page suivante) et prend en compte les missions et compétences du Parc qui sont rappelées dans ce rapport.



© DREFLCD HA - Tous droits réservés - Sources : © DREFLCD HA (2017) Cartographie : Biotope, 2017. Coordonnées Mercator / Nord Maroc.

Figure 1: Localisation géographique et administrative du Parc National de Toubkal.

I. Le processus concerté de définition de la stratégie du PAG

Les enjeux, menaces et opportunités, issus du diagnostic (Mission I de l'élaboration du PAG), sont à la base de la définition des premières propositions d'objectifs formulées par le bureau d'étude. Ces propositions d'objectifs ont été définis en adéquation / articulation avec les missions du Parc et les objectifs des programmes de conservation antérieurs au PAG ; notamment le programme décennal pour la préservation et la valorisation du PNTb et les plans de conservation pour les trois espèces phares du Parc (Mouflon à manchettes, Singe Magot et Gypaète barbu).

Le processus de définition de la stratégie de gestion du PAG, illustré dans le schéma suivant, permet d'intégrer les attentes des acteurs locaux par le biais d'ateliers participatifs. L'implication des acteurs dans la définition des objectifs est une première phase d'appropriation du PAG.

Un premier atelier, réalisé le 25 mai 2017, visait d'abord à informer et sensibiliser les acteurs du territoire du Parc sur les richesses qu'abrite cette aire protégée et sur le besoin d'instaurer une gestion participative pour les préserver. Cette rencontre a aussi permis de recueillir les besoins et attentes des associations et collectivités locales, qui, en fonction de leur pertinence, sont transposés en objectifs ou en actions. La liste des structures invitées à cet atelier est disponible en annexe 1 et le compte-rendu peut être consulté en annexe 2 de ce rapport.

De premières propositions d'objectifs génériques du PAG, rédigés par le bureau d'étude et approuvés par la direction du PNTb, ont été soumises aux partenaires avérés et potentiels de la gestion du PNTb lors d'un atelier de travail le 5 juillet 2017. Les participants ont été invités à travailler en groupe pour reformuler les objectifs et en créer de nouveaux en s'appuyant sur leur expérience, leur connaissance du PNTb et leurs attentes sans perdre de vue les enjeux, les menaces et les opportunités du territoire dans lequel d'insère le PNTb. L'équipe du Parc était partie prenante de ce travail d'équipe.

Les orientations et les objectifs présentés dans les pages suivantes sont donc enrichis des propositions des acteurs ayant participé à la concertation, dont le personnel du Parc. Elles sont le reflet de leurs attentes et de leurs besoins pour que cette aire protégée permette de conserver les richesses du territoire tout en prenant en compte les populations locales qui en dépendent.

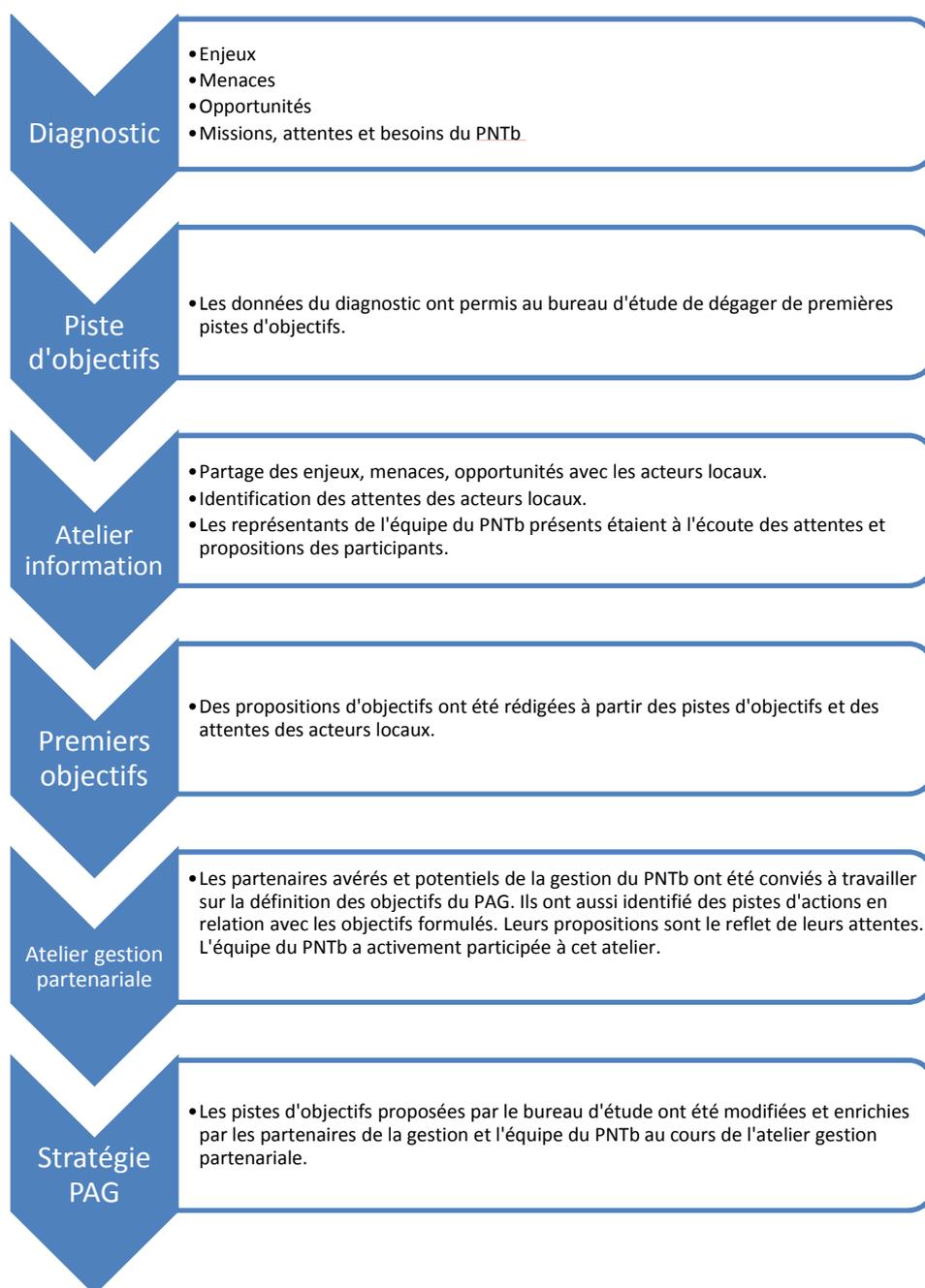


Figure 2: Processus concerté d'élaboration de la stratégie du PAG du Parc National du Toubkal.

II. Les fondements de la stratégie du PAG

Dans les paragraphes suivants sont présentées les données issues du diagnostic, employées pour définir les orientations et les objectifs : les enjeux, les menaces et faiblesses, les opportunités et les missions du PNTb. Les attentes exprimées par les acteurs locaux lors des ateliers des 25 mai 2017 ont été extraites du compte-rendu de l'atelier (disponibles en annexe 2) pour être rappelées à la fin de ce chapitre.

II.1 Les enjeux de conservation et de gestion

L'« enjeu » est ce qu'on peut gagner ou perdre. Rapporté au PNTb, il s'agit d'identifier les enjeux de conservation et de gestion.

Les enjeux de conservation et de gestion ont été définis par le bureau d'étude suite à l'élaboration de l'état des lieux - diagnostic du PNTb (Mission I de l'élaboration du PAG). Ils ont été soumis à un groupe d'experts scientifiques en janvier 2017 pour validation. Ils sont regroupés sous 5 thématiques : Biodiversité (espèce à enjeu de conservation) ; Patrimoine paysager (les paysages à enjeu), culturel et historique (les éléments du patrimoine culturel et historique à enjeu) ; Accueil du public et pédagogie ; Gouvernance ; Connaissance (les composantes à enjeu de connaissance).

II.1.1 Enjeu de conservation de la biodiversité

Habitats naturels et espèces à enjeu de conservation.

Composante à conserver	Description du patrimoine naturel à enjeu de conservation	
Enjeux très forts		
Habitats naturels	Thuriféraies sur escarpements rocheux Chênaie verte de haute et de moyenne altitude Cours d'eau et milieux humides, notamment les mégaphorbiaies et les pozzines	
Flore	<i>Cerastium cerastoides</i> (Bord des sources et pozzines sur sol acide (porphyres)) <i>Festuca deserti subsp. marocana</i> (habitats steppiques de moyennes et hautes montagnes) <i>Molinia caerulea</i> (marais et lieux humides, surtout siliceux) <i>Paronychia capitata subsp. Atlantica</i> (milieux rocheux en moyenne montagne) <i>Saxifraga maireana</i> (rochers porphyriques) <i>Juniperus thurifera</i>	
Mammifères	Magot Mouflon à manchettes	Barbastelle Rhinolophe euryale
Avifaune	Gypaète barbu	
Papillons	Cuivré mauvin	Mercure de l'Atlas

Composante à conserver	Description du patrimoine naturel à enjeu de conservation	
	Cuivré de l'Atlas Azuré de l'Atlas <i>atlanticus</i>	Némusien du Grand Atlas
Enjeux forts		
Habitats naturels	Xérophytaies Milieux rocheux Steppes ligneuses Steppes arbustives	Chênaie verte de haute altitude Sources Grottes
Flore	<i>Carthamus lucens</i> (steppes ligneuses à haute altitude dans le Haut et le Moyen Atlas) <i>Cirsium chrysanthum</i> (Bord des cours d'eau et des pozzines en moyenne et haute montagne) <i>Clinopodium atlanticum</i> (rocheux en moyenne ou haute montagne dans les habitats à xérophytes épineux) <i>Crepis hookeriana</i> (rocailles en haute montagne dans les steppes ligneuse) <i>Draba oreadam</i> (fissures des rochers porphyriques et calcaires en haute montagne) <i>Erodium cossonii</i> (milieux rocheux de moyenne montagne) <i>Heracleum sphondylium subsp. embergeri</i> (le long des cours d'eau et autres pozzines en haute montagne) <i>Linaria tristis subsp. Lurida</i> (Rochers des hautes montagnes.) <i>Linaria weilleri</i> (pâturages pierreux sur sol siliceux) <i>Marrubium litardierei</i> (steppes ligneuses et matorrals pierreux en moyenne montagne et sur terrain siliceux) <i>Nardus stricta</i> (pelouses humides des moyennes et hautes montagnes siliceuses (pozzines)) <i>Ranunculus dyris</i> (rocailles humides et bord des ruisseaux des moyennes et hautes montagnes siliceuses) <i>Rhodanthemum depressum</i> (rochers porphyriques en moyenne et haute montagne) <i>Rumex atlanticus</i> (rocailles et pâturages en moyenne et haute montagne) <i>Sempervivum tectorum subsp. Atlanticum</i> (Rochers des montagnes moyennes et siliceuses)	
Avifaune	Martinet cafre Roselin à ailes roses d'Afrique Rapaces diurnes : Aigle royal, Aigle de Bonelli, Aigle botté, Faucon de Barbarie, Buse féroce, Epervier d'Europe	
Mammifères	Loutre Rhinolophe de Blasius Minioptère du Maghreb	Murin du Maghreb Oreillard du Maghreb
Reptiles	Lézard d'Andreanszky Seps du Haut Atlas	Gécko à paupières épineuses du Haut Atlas Vipère naine de l'Atlas
Poissons	Truite du Lac d'Ifni	Truite fario
Papillons	Piéride de Ségonzac <i>segonzaci</i> Piéride du raifort <i>maroccana</i> Mélitée du plantain <i>atlantis</i>	Mélitée andalouse (ssp à décrire) Grand nègre de l'Atlas Fadet de l'Atlas <i>fettigii</i>
Odonates	Cordulégastre de l'Atlas	
Enjeux modérés		
Flore	<i>Adenocarpus anagyriifolius</i> <i>Arabis conringioides</i> <i>Arabis erubescens</i> <i>Arabis josiae</i> <i>Arenaria pungens subsp. Boissieri</i>	<i>Lavandula pedunculata subsp. Atlantica</i> <i>Lotus maroccanus</i> <i>Luzula atlantica</i> <i>Matthiola scapifera</i> <i>Myosotis atlantica</i>

Composante à conserver	Description du patrimoine naturel à enjeu de conservation
	<i>Astragalus ibrahimianus</i> <i>Bellis caeruleascens</i> <i>Bupleurum lateriflorum</i> <i>Campanula mairei</i> <i>Cirsium dyris</i> <i>Cladanthus scariosus</i> <i>Erucastrum elatum</i> <i>Euphorbia megalatlantica</i> <i>Galium acuminatum</i> <i>Gentiana atlantica</i> <i>Geranium nanum</i> <i>Globularia liouvillei Jahand</i> <i>Jacobaea maroccana</i>
	<i>Narcissus rupicola subsp. Watieri</i> <i>Nepeta atlantica</i> <i>Ptilostemon dyricola</i> <i>Salvia taraxacifolia</i> <i>Sedum modestum</i> <i>Sedum surculosum</i> <i>Sideritis villosa</i> <i>Silene dyris</i> <i>Silene heterodonta</i> <i>Silene virescens</i> <i>Stipa nitens</i> <i>Thymus saturejoides</i>
Mammifères	Grand Rhinolophe Petit Rhinolophe
Poissons	Truite fario

II.1.2 Enjeu de conservation du patrimoine paysager, culturel et historique

Éléments du patrimoine paysager, culturel et historique à enjeu de conservation.

Éléments du patrimoine à conserver	JUSTIFICATION / EXPLICATION
Enjeux très forts	
La naturalité et la diversité des paysages	Préserver les ambiances paysagères de milieux naturels en montagne en renforçant la mosaïque de formations végétales autochtones (mélange de milieux ouverts, semi-ouverts et forestiers).
Enjeux forts	
La valorisation du patrimoine bâti et des traditions pastorales	<p>Inciter à conserver les terrasses et les azibs, et à les restaurer avec l'emploi de techniques et matériaux traditionnels.</p> <p>Mettre en valeur les cultures en terrasses et les azibs comme éléments structurant le paysage et à travers une interprétation du site (point de vue sur les azibs ou les cultures en terrasses depuis les sentiers du PNTb, sentiers d'interprétation mettant en valeur ces constructions/aménagements...)</p> <p>Valoriser la transhumance et l'apiculture traditionnelle, notamment par le développement d'un tourisme durable et la pratique de randonnée sur les sentiers des bergers.</p>
Protection et valorisation des gravures rupestres	Les gravures rupestres ne font l'objet d'aucune protection et valorisation. Ces orientations sont à développer dans le cadre du PAG afin de pérenniser ce patrimoine culturel et historique.
Valorisation des mousses et marabouts	Mettre en valeur ces éléments culturels à travers des visites guidées, des livrets ou cahiers de voyages et les séjours touristiques thématiques.

Valorisation des savoirs traditionnels	Les pratiques traditionnelles comme l'élevage, les cultures en terrasses, les agdal ont contribué au maintien des habitats naturels et des paysages du PNTb. Il s'agit donc de valoriser ces activités et savoirs traditionnelles pour assurer leur maintien. Reconnaître le rôle positif des acteurs mettant en œuvre ces savoirs.
Reconnaissance des variétés agricoles autochtones	Le territoire du parc est un lieu où l'agro-biodiversité peut être mise en valeur et qui peut permettre de conserver les variétés locales de fruits, de céréales et aussi les races locales de bovins, ovins et caprins, et même de chiens de berger.
Enjeux modérés	
Intégration paysagère des infrastructures et équipements	Revoir les infrastructures et les équipements pour qu'ils soient intégrés au paysage du PNTb Gommage des points noirs paysagers, impliquer les associations dans l'éducation à l'environnement.

II.1.3 Enjeu d'accueil du public et pédagogique

Gagner un accueil du public et une pédagogie de plus grande qualité.

Qualité d'accueil du public et de la pédagogie	JUSTIFICATION / EXPLICATION
Enjeux forts	
Attractivité du site	Mettre en œuvre une gestion des habitats naturels et un entretien des équipements, de même qu'une surveillance du site qui permettent de conserver un Parc aux paysages attractifs.
Sécurité du public	Des problèmes de sécurité sont présents sur le PNTb, notamment les règles de sécurité ne sont pas respectées en ce qui concerne l'ascension du Jbel Toubkal en saison hivernale. Des éléments d'information et de communication sont à multiplier sur site et sur le site internet pour sensibiliser les gens à la dangerosité de certaines pratiques et aux interdictions en vigueur. Il est préconisé de répertorier et d'instaurer un suivi des secteurs les plus à risques en matière d'éboulement et d'incendie afin d'assurer la sécurité des visiteurs. Informers les visiteurs en période de risque accru est nécessaire. La présence d'animateurs nature est un atout pour l'information des visiteurs.
L'attractivité des outils et des activités pédagogiques et la clarté des messages	Le Parc dispose déjà d'une bonne panoplie d'outils et d'infrastructure pour l'information et la sensibilisation des visiteurs. La pérennisation sur le PNTb des animateurs nature doit permettre de renforcer ce pôle pédagogique. Il faut donc rapidement lancer un nouveau recrutement d'animateur nature auprès des populations locales. Cet ancrage local des animateurs nature permettrait de faciliter l'adhésion des populations locales au PNTb. Des ajouts en matière d'interprétation (panneaux, topoguide, guides d'interprétation ou d'identification sentiers d'interprétation guidée...) sur les enjeux de toute nature, notamment culturels, pourraient venir compléter l'existant. Les documents de communication disponible en arabe, en français et dans certains cas en amazighe (au moins pour les titres). Étant donné la diversité des visiteurs, il devient maintenant nécessaire de traduire les documents en langue anglaise.

II.1.4 Enjeu de gouvernance

Gagner une gouvernance partagée et efficiente.

Composante de la gouvernance à améliorer	JUSTIFICATION / EXPLICATION
Enjeux forts	
Dispositif de gouvernance	Le dispositif actuel n'est pas satisfaisant. Il est donc à revoir pour doter le PNTb d'une visibilité plus importante et pour lui donner un poids et une légitimité sur le territoire. La communication auprès des instances locales, provinciales et régionales est indispensable pour une plus grande reconnaissance du PNTb. La création puis une animation régulière des comités scientifique, consultatif et de gestion sont aussi des moyens pour donner plus de visibilité au parc et lui accorder une légitimité territoriale en impliquant des experts scientifiques de renommée nationale de même que des acteurs locaux politiques et économiques.
Implication des représentants des acteurs locaux	Les représentants des acteurs locaux doivent prendre part au dispositif de gouvernance pour la bonne gestion du PNTb et le respect des infrastructures. Permet les synergies d'actions et facilite la suppression des actions antagonistes. Elle favorise les actions conjointes. Contribue à sensibiliser les décideurs au besoin d'internaliser les enjeux environnementaux dans leur choix. Tendre vers un projet de territoire.
Communication entre services de l'État	Améliorer la communication entre les services déconcentrés de l'État. Permettra de créer des convergences dans les actions issues des politiques publiques et du programme d'actions du PAG. Mettre en place de la coordination et une synergie sur le territoire.

II.1.5 Enjeu de connaissance du patrimoine

Gagner en connaissance sur les composantes du patrimoine du PNTb et leur évolution dans le temps.

Composante à améliorer ou à développer pour gagner en connaissance	DESCRIPTION
Enjeux forts	
Délimitation et caractérisation des habitats naturels	Affiner la caractérisation des habitats naturels de la zone centrale : localiser les grottes et les sources ayant une valeur écologique. Caractériser les habitats naturels de la zone périphérique. Développer la paléogéographie comme outil pour caractériser les habitats naturels.
Pérennités des milieux forestiers	Poursuivre les programmes de recherche sur le maintien et la restauration de la Thuriféraie et de la chênaie verte face au changement climatique

Capitalisation et transmission / valorisation de la connaissance	Organiser et structurer les bases de données pour les rendre accessibles aux acteurs du Parc, aux services de l'État et aux autres acteurs. Produire des guides d'identification des espèces du PNTb. Assoir de véritables pratiques d'écotourisme. Publier un livret des bonnes pratiques.
Enjeux modérés	
Nouvelles connaissances sur la flore et la faune	Acquérir de nouvelles connaissances sur : <ul style="list-style-type: none"> • Les bryophytes, les lichens, les champignons • les arthropodes terrestres, autres que les odonates et les papillons, • la biodiversité souterraine, • les crustacées et mollusques, • les poissons (études spécifiques par vallée pour démontrer leur spécificité).
Les effets du changement climatique	Mettre en place des programmes de recherche avec les universitaires afin de suivre les effets du changement climatique sur les habitats naturels et les espèces du PNTb.
Mutualisation des moyens pour la recherche	Les moyens financiers et techniques étant restreints au niveau du PNTb, il est nécessaire de travailler en lien étroit avec les chercheurs. Le PNTb, du moins sa zone centrale dans un premier temps, doit être perçu comme une extension des laboratoires de recherche. Les universités ont pour leur part besoin d'un soutien logistique.

II.2 Les menaces et faiblesses

Menaces « naturelles »	
Éboulements et érosions des sols	
Événements climatiques extrêmes	<ul style="list-style-type: none"> • Sécheresse accentuée, • Fortes précipitations
Incendies	
Prolifération d'espèces envahissantes (potentielle)	

Menaces d'origine anthropique	
Activité pastorale non adaptée aux milieux et aux espèces	<ul style="list-style-type: none"> • Dérangement des espèces par la présence des troupeaux et des bergers • Pression de pâturage trop importante • Rudéralisation des milieux naturels (enrichissement des sols par déjections animales) • Accentuation de l'érosion et du comblement des zones humides et des plans d'eau par surpâturage
Activité forestière intensive	<ul style="list-style-type: none"> • Coupe à blanc ou coupe excessive • Délit d'écimage
Le développement touristique non encadré	<ul style="list-style-type: none"> • Dégradation et destruction par piétinement, par implantation d'infrastructures, par artificialisation des milieux • Dérangement par la fréquentation • Pollution par déchets solides et par rejets d'eaux usées • Prélèvement non contrôlé de matière végétale ligneuse pour les feux • Éventuellement, surconsommation d'eau
Le développement « rural » et « urbains »	<ul style="list-style-type: none"> • Destruction des milieux naturels et des paysages par les nouvelles constructions en lien avec la sédentarisation dans le Parc

Menaces d'origine anthropique	
	<ul style="list-style-type: none"> • Modification des écoulements hydrauliques et accroissement des prélèvements • Perte d'un patrimoine architectural • Réduction des milieux forestiers par augmentation de la récolte de bois énergie • Pollution par déchets solides et rejets liquides (eaux usées)
Autres activités	<ul style="list-style-type: none"> • Le développement non organisé et encadré de nouvelles filières liées à l'exploitation des ressources naturelles • Les manœuvres militaires, dont les survols en avion et hélicoptère • Les incendies pour l'ouverture de milieux • La chasse excessive, notamment par le passé • La régulation des « nuisibles » • Le braconnage (première cause de régression du Mouflon au Maroc) • Le commerce d'espèces sauvages (Magot)

Les faiblesses relatives	
À la posture des acteurs économiques, de la population locale et des décideurs politiques	<ul style="list-style-type: none"> • La perception négative du PNTb • Le manque d'implication dans la gestion • L'exode rural
Au Contexte socio-économique	<ul style="list-style-type: none"> • Enclavement des zones de production / éloignement des marchés de gros • Insuffisance de plateformes de commercialisation par rapport à l'importance géographique de la zone de production • Insuffisance d'infrastructures de stockage appropriées (installations frigorifiques et autres) • Besoin de regroupement des producteurs • Manque d'accompagnement des producteurs par les services de l'État
Les faibles moyens de la direction du PNTb	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance en personnel à la direction <ul style="list-style-type: none"> ◦ Manque de communication avec la population locale ◦ Manque d'effectif humain pour les contrôles et la surveillance • Manque de moyen financier et d'autonomie

II.3 Les opportunités

Il a été observé lors des échanges avec les participants aux ateliers que ce qui peut paraître une opportunité pour le développement du territoire pour certains, représente une menace pour d'autres s'il n'y a pas de contrôle appliqué ou de limite imposé comme par exemple la présence d'une grande agglomération à proximité du PNTb.

Opportunité	Détails
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> • Dans un lieu emblématique à l'échelle internationale : le Haut Atlas • À proximité d'une ville touristique importante : Marrakech
Valeur patrimoniale	<ul style="list-style-type: none"> • Enjeux patrimoniaux diversifiés : <ul style="list-style-type: none"> ◦ variabilité géologique, ◦ paysages diversifiés en fonction des altitudes et des expositions, ◦ richesses écologiques, patrimoine archéologique et culturel.
Dynamique locale	<ul style="list-style-type: none"> • Direction du Parc structurée • Présence d'associations locales, régionales et nationales dynamiques et disposées à travailler en partenariat avec le PNTb • Présence d'élus locaux dynamiques et motivés • Présence d'activités compatibles avec les missions d'un parc national, voire pouvant contribuer à la gestion des milieux naturels
Infrastructures et équipements	<ul style="list-style-type: none"> • Écomusée • Nombreux documents de sensibilisation et pédagogiques • Nombreux azibs pour la transhumance • Carte des zonages touristiques, accès et sentiers • Centre d'initiation de l'Oukaïmeden • Poste d'observation de l'enclous d'Amassine • Sentiers et circuits...

II.4 Les missions du Parc national de Toubkal

Pour assurer la réussite de la mise en œuvre du PAG il est primordial de définir des objectifs et des actions qui sont en adéquation avec les compétences de la Direction du PNTb qui sont liées aux missions du Parc :

- 1) Conservation de la biodiversité de haute montagne et développement de la recherche scientifique
 - Conserver et réhabiliter des écosystèmes naturels caractéristiques du Haut Atlas occidental
 - Protéger et favoriser le repeuplement de l'espace par une faune rare ou menacée
 - Faciliter et contribuer au développement de la recherche scientifique et du suivi écologique
 - Contribuer à la sauvegarde des éléments représentatifs de l'héritage culturel de la région

- 2) Appui socio-économique et contribution au développement durable de la région
 - Mise en synergie des actions et des acteurs de développement au niveau de la zone du Parc National de Toubkal
 - Diversification des sources de revenus à travers une exploitation rationnelle des ressources naturelles et leur valorisation (approche « filière »)
 - Gestion concertée des ressources naturelles
 - Développement d'un tourisme durable

- 3) Sensibilisation et éducation à l'environnement

Rappels de la loi relative aux aires protégées du Maroc

(Dahir n° 1-10-123 du 3 chaabane 1431, loi n°22-07 / B.O. n°5866 du 19 août 2010)

Sont rappelés ci-dessous les articles de la loi en lien avec les missions du PNTb et ceux qui sont à l'origine d'une partie des objectifs présentés au chapitre suivant.

Article 4 :

« Le parc national est un espace naturel, terrestre et/ou marin, au sens absolu, ayant pour vocation de protéger la diversité biologique, les valeurs paysagères et culturelles et les formations géologiques présentant un intérêt spécial, aménagé et géré à des fins culturelles, scientifiques, éducatives, récréatives et touristiques, dans le respect du milieu naturel et des traditions des populations avoisinantes. »

Article 19 :

« L'aire protégée est dotée d'un plan d'aménagement et de gestion, dont le projet est établi à l'initiative de l'administration compétente, en concertation avec les collectivités locales et les populations concernées. »

Article 20 :

« Le plan d'aménagement et de gestion décrit les éléments constitutifs de l'aire protégée, physiques et biologiques, son environnement socio-économique, les objectifs de protection immédiats et à terme, la stratégie et les programmes d'aménagement et de gestion, les mécanismes de suivi et de contrôle, ainsi que les indicateurs d'impact sur l'environnement et l'estimation des besoins financiers

sur une base quinquennale.

Il fixe également les mesures spécifiques et les restrictions propres à assurer la conservation de l'aire protégée, ainsi que les zones dans lesquelles sont admises les activités agricoles, pastorales et forestières ou d'autres activités autorisées par l'administration compétente et n'entraînant pas d'impact néfaste sur l'aire protégée. »

Article 23 :

Les collectivités locales et les administrations publiques concernées prennent, en concertation avec l'administration compétente, toutes les mesures nécessaires relevant de leur compétence pour la mise en oeuvre et le respect des dispositions du plan d'aménagement et de gestion de l'aire protégée concernée.

Article 24 :

« La gestion de l'aire protégée est assurée par l'administration compétente, en collaboration et en partenariat avec les collectivités locales et les populations concernées. (...) »

À l'échelle internationale, les « parcs nationaux » correspondent à la catégorie II du classement des aires protégées de l'UICN. Ils sont définis comme de vastes espaces naturels ou semi-naturels dont l'objectif principal est de préserver des fonctionnalités écologiques, des écosystèmes et des espèces. Ils sont également des espaces pour promouvoir des activités spirituelles, scientifiques, éducatives et récréatives respectueuses de l'environnement et de la culture locale (<https://www.iucn.org/theme/protected-areas/about/protected-areas-categories/category-ii-national-park>).

Les autres objectifs des parcs nationaux selon l'UICN sont :

- La gestion de l'aire protégée pour préserver la naturalité du territoire, des paysages représentatifs de la région, la faune et la flore, les ressources génétiques et les processus évolutifs.
- Le maintien des fonctionnalités écologiques pour les populations d'espèces endémiques et autochtones et des densités de population permettant de conserver l'intégrité de l'écosystème et sa résilience sur le long terme.
- La contribution à la conservation d'espèces communes, de processus écologiques régionaux et de routes migratoires.
- La gestion de la fréquentation pour qu'elle n'engendre pas de dégradations écologiques et biologiques significatives sur les ressources naturelles.
- La prise en compte des besoins des populations locales et autochtones, dont l'usage des ressources naturelles pour leur survie de manière à ce qu'il ne remette pas en cause le premier objectif sur la gestion des ressources.
- La contribution à l'économie locale via le tourisme.

II.5 Les attentes des acteurs locaux

Voici les attentes exprimées par les représentants des associations et collectivités locales lors des échanges ayant eu lieu au cours de l'atelier d'information du 25 mai 2017, sans ordre de priorité :

- Une plus grande prise en compte du sud du PNTb dans le développement, par exemple formation de guides de montagne localement implantés, développement d'un sentier sur le Sud...
- Une plus grande communication entre le PNTb et la population locale.
- Faire connaître les limites du PNTb.
- Prendre en compte le changement climatique comme une problématique majeure du PNTb représentant une menace pour les richesses du Parc et la population locale.
- Des actions concrètes pour contrer l'érosion des sols.
- Des actions de lutte contre les espèces nuisibles (Sanglier et Singe magot).
- Des actions de lutte contre la pollution de l'environnement : grave problème de déchets et d'eaux usées.
- Un contrôle sur la construction dans les villages : intervenir sur l'étalement et la localisation non appropriée de certaines constructions (trop près des cours d'eau) et sur les matériaux de construction (l'emploi de matériaux modernes dénature les paysages).
- Intervenir pour préserver, voire même restaurer, le lac d'Ifni (soumis à un comblement par les éboulements et aussi pollué par les déchets solides, notamment, le plastique).
- Le développement d'activités alternatives pour pallier aux pertes économiques induites par les contraintes apportées par le PNTb.
- La préservation des paysages emblématiques du Haut-Atlas : paysage naturel et de villages traditionnels.
- Préserver les noyers en tant qu'éléments du patrimoine culturel du PNTb ; étudier les causes de mortalités.
- Valoriser les savoir-faire traditionnels au sein d'une valorisation plus large de la culture de la haute montagne marocaine.
- Étendre l'agriculture sur les terres en pente.
- Revoir le fonctionnement des azibs, système désuet qui n'est plus économiquement viable pour certains acteurs locaux.
- Mettre en place des moyens techniques et des infrastructures pour soutenir l'agriculture locale : unités frigorifiques, désenclavement des secteurs de production par le développement d'un réseau de piste pour la circulation de petits camions, centre de formation professionnel...
- Création de gîtes pour l'accueil des touristes.
- Former / sensibiliser les populations locales à la réglementation.
- Développer des centres de formation sur les petits métiers pour la transmission des savoir-faire traditionnels.
- Maintenir la population locale ; contrer l'exode rural.
- Entretien des entrées et des accès au PNTb pour une amélioration de l'accueil des visiteurs.
- Développer les caractéristiques d'un vrai Parc National, en prenant exemple sur les parcs nationaux à l'échelle internationale.
- Réfléchir l'accueil des visiteurs à une échelle plus large impliquant les communes rurales, les provinces, les régions et les associations. Peut-être même impliquer les autres parcs nationaux du Maroc.
- Développer un réseau d'acteurs pour l'accueil des visiteurs.

- Mettre en place des infrastructures ou des événements qui donneraient une importance nationale, voire internationale au PNTb : centre d'entraînement sportif, marathon...
- Planification du foncier à réaliser en concertation.

III. Orientations stratégiques pour le PNTb

Les orientations stratégiques (ou visions stratégiques) pour le Parc National de Toubkal n'ont pas été définis avec les participants aux ateliers, mais elles sont le reflet de leurs contributions et de leurs remarques aux cours de ces deux rencontres. Elles orientent les objectifs et le programme d'actions du PAG.

Elles sont ici mises en relation avec les objectifs du programme décennal 2015-2024 pour la « Préservation et la valorisation du PNTb » avec lequel le PAG doit être coordonné. Elles sont aussi en adéquation avec les missions du PNTb et les objectifs des Parcs nationaux à l'échelle internationale, présentés précédemment à la section II.4.

1) Première orientation stratégique

☞ Que le PNTb se consacre pleinement à sa première mission qui est la conservation de la biodiversité du Haut-Atlas avec un appui fort du monde scientifique (institutionnel et associatif)

En effet, il semble important pour les acteurs du territoire, les partenaires de la gestion et pour l'équipe du parc que le Parc National de Toubkal satisfasse pleinement son premier objectif qui est la protection des milieux naturels, de leur faune et flore, des ressources du territoire, notamment l'eau et les sols.

Tous souhaitent des interventions concrètes qui permettront de conserver et réhabiliter les écosystèmes naturels caractéristiques du Haut-Atlas occidental, et notamment d'endiguer l'érosion des sols, de maintenir la disponibilité et la qualité de l'eau, de préserver les milieux en herbe pour le pâturage, de préserver les milieux naturels de la pollution.

Pour y parvenir les scientifiques, associatifs et institutionnels, doivent être mis à contribution pour identifier les causes du déclin de certaines espèces, comme le noyer, et définir les processus de restauration à expérimenter. Il est impératif de leur consacrer des secteurs d'expérimentation sur le Parc pour qu'en retour ils partagent leurs résultats avec les populations locales et les usagers pour une adaptation des pratiques et une mise en œuvre des solutions favorisant la préservation du patrimoine naturel, paysager et culturel du PNTb. Les représentants des associations locales sont en attente de la vulgarisation des résultats scientifiques pour mettre en œuvre des actions adaptées aux problématiques du territoire. Ces dernières pourront être intégrées au PAG et mises en œuvre sur le territoire du PNTb avec la participation des populations locales.

Cette première orientation rejoint donc un des objectifs du programme décennal 2015-2024 : « Des actions pour la préservation et la réhabilitation des écosystèmes et des espèces menacés sont mises en œuvre de façon concertée ».

La participation de la population locale peut aussi s'étendre à la mise en application des protocoles scientifiques d'inventaire ou à la mise en œuvre d'actions pilotes. Dans ce cadre, une mise en relation entre les chercheurs et la population locale est à organiser par le PNTb.

Le Parc doit aussi communiquer encore plus sur sa mission de conservation de la biodiversité auprès des populations locales. Elles doivent être informées des limites du PNTb et de son rôle. Les populations locales devraient à moyen et long terme être parties prenantes dans la gestion et la conservation du patrimoine, comme dans la recherche de solutions. Ce qui rejoint le quatrième objectif du programme décennal pour la préservation et la valorisation du PNTb :

- Le renforcement du programme de sensibilisation et d'éducation relative à l'environnement selon une approche partenariale.

2) Deuxième orientation stratégique

☞ Faire du Parc National de Toubkal un « Parc National » reconnu à l'échelle locale, nationale et internationale

Cette vision a été clairement exprimée par des participants aux ateliers du 25 mai et du 5 juillet 2017 qui souhaiteraient que le PNTb est une image et une renommée à la hauteur de ses richesses et de ce qu'il offre à découvrir. Le PNTb doit être un acteur incontournable du développement du territoire.

L'orientation fait référence :

- A la prise en compte du Parc et de ses missions dans le développement et l'aménagement du territoire locale et régionale. Reconnaissance de la Direction du Parc comme structure décisionnaire dans les projets de développement et d'aménagement de son territoire ; faire en sorte que l'avis du PNTb ait du poids auprès des grands décideurs de l'aménagement du territoire lors des choix de développement.
- A la gouvernance du PNTb, au besoin d'indépendance et d'autonomie de la Direction du Parc par rapport au contrôle des activités sur le territoire du Parc et la gestion de son budget (attribution d'un budget au PNTb). Détenir plus de pouvoirs et de moyens pour intervenir sur le territoire du Parc et réussir ses missions.
- À un besoin de scénarisation à l'entrée du PNTb pour bien marquer la différence entre l'extérieur et l'intérieur du parc dans le but de favoriser un changement de comportement et d'attitude chez les habitants, les usagers et les visiteurs au moment de leur entrée dans le parc. Bien montrer que le PNTb n'est pas une simple montagne ou l'espace vert de Marrakech, mais qu'il est une aire protégée ayant pour but de préserver un patrimoine écologique et culturel spécifique et unique au Haut-Atlas, de même que des ressources naturelles essentielles à la population locale et régionale, notamment en ce qui concerne l'eau potable.
- À l'image que doit donner le PNTb à l'échelle nationale et internationale : Être le reflet d'une bonne gestion pour la conservation des milieux naturels du Haut-Atlas, de leur flore et de leur faune. Gagner une notoriété internationale comme d'autres grands parcs nationaux à travers le monde en étant exemplaire dans la gestion du Parc, devenir une référence. À ce jour le Parc National de Toubkal n'a pas cette reconnaissance, il reste peu connu tant à l'échelle locale, nationale, qu'internationale. Il a été révélé par les enquêtes du diagnostic socio-économique et par les ateliers que des personnes habitant la périphérie du PNTb ignorent l'existence même du parc national. À l'échelle internationale, il est souvent question du Djbel Toubkal et non pas du Parc National de Toubkal. Certains guides touristiques ne font même pas référence au PNTb alors que d'autres Parcs Nationaux comme Tazekka y sont cités. Il y a donc un réel besoin de communication sur le PNTb vers différentes cibles.

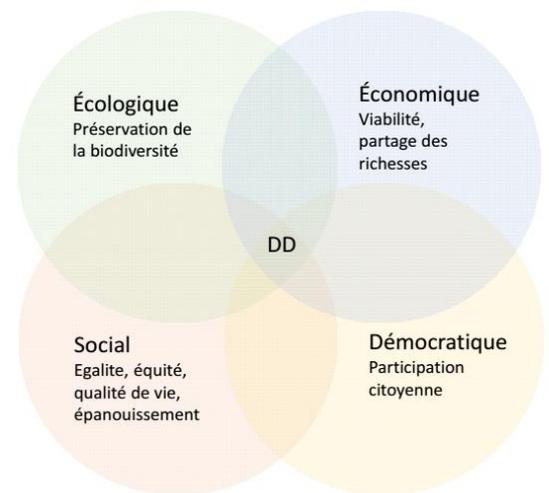
La reconnaissance du PNTb, à tous les niveaux, passe d'abord par de la transmission d'information vers une diversité de cible sur le rôle du PNTb, sur le fonctionnement de la Direction du PNTb, sur les objectifs du PNTb, sur les actions mises en œuvre... Ce besoin d'information fait référence à un objectif du programme décennal de « Préservation et la valorisation du PNTb » : Le renforcement du programme de sensibilisation et d'éducation relative à l'environnement selon une approche partenariale.

3) Troisième orientation stratégique

☞ Faire du Parc National de Toubkal un modèle de développement durable exemplaire dans son volet social et démocratique.

Rappelons la définition du développement durable telle quelle apparaît pour la première fois dans le rapport Brundtland en 1987 « développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».

Le développement durable se trouve au croisement de quatre sphères : social, environnemental (écologique), économique et démocratique. Il implique donc un développement économique qui participe au développement social et démocratique des populations et qui préserve la biodiversité. Le PNTb doit mettre en avant ce type de développement par le développement ou le maintien d'une agriculture durable et d'un tourisme durable.



Il est important pour les acteurs du territoire et les partenaires du PNTb de faire en sorte que le parc soit non seulement un projet de protection de la biodiversité et de développement économique mais qu'il soit au même titre un projet de développement social et démocratique. Le PNTb doit mettre en œuvre des actions dans le respect des populations locales avec un souci d'équité et de solidarité. Il doit favoriser l'implication des populations locales et les amener à gagner en compétences et en qualité de vie. Par exemple, le développement du tourisme ne doit pas se faire au détriment de la qualité de vie ou de la sécurité (santé) de la population locale et des acteurs du territoire, de la qualité des paysages et des richesses écologiques et culturelles.

Cette attente des acteurs du territoire rejoint celles de la DREFLCD HA qui souhaite impliquer les collectivités locales et les populations concernées dans l'élaboration, la mise en œuvre et le respect des dispositions du PAG du Parc National de Toubkal. Cette orientation rejoint les trois premiers objectifs du programme décennal 2015-2024 « Préservation et valorisation du PNTb » qui propose :

- L'adoption d'un mode de gestion concertée pour la préservation et la réhabilitation des écosystèmes et des espèces menacées
- L'adoption et la promotion de modes de gestion et de valorisation durables des ressources naturelles
- La mise en valeur du Parc National de Toubkal par un tourisme durable.

IV. Objectifs du PAG du PNTb

Les 23 objectifs du Plan d'Aménagement et de Gestion 2018-2027 du PNTb sont regroupés selon 5 axes d'intervention (ou thématiques). Ils sont présentés dans le tableau ci-dessous dans un ordre faisant référence aux missions et enjeux du Parc. Les axes d'intervention ont été déterminés en relation avec les enjeux identifiés dans le cadre de la mission I.

Si les axes d'interventions sont plutôt fixes et génériques, les objectifs du PAG sont pour leur part définis pour sa durée de vie (5 ou 10 ans). Ils peuvent être reconduits dans le plan de gestion suivant s'ils n'ont pas été atteints à l'issue de la mise en œuvre de ce plan de gestion ou s'ils concernent des actions de gestion courante. L'évaluation de la réalisation des actions et de leur efficacité permet de vérifier la réussite des actions.

Axe d'intervention	Enjeux concernés	Objectifs / brève justification
Conservation du patrimoine écologique et des ressources, du patrimoine paysager et du patrimoine culturel et historique du Haut Atlas (6 objectifs)	<p>Les habitats naturels, la faune et la flore représentatifs du Haut-Atlas.</p> <p>La naturalité et la diversité des paysages</p> <p>Le patrimoine bâti et les traditions pastorales</p> <p>Les gravures rupestres</p> <p>Intégration paysagère des infrastructures et des équipements.</p> <p>La quiétude et le bien-être</p>	<p>1) Conservation des milieux naturels et des espèces végétales et animales à forte valeur patrimoniale, menacées ou endémiques du Haut-Atlas.</p> <p><i>Objectif qui correspond pleinement à l'objectif principal d'un parc national. Le PNTb est le seul parc localisé sur le Haut-Atlas, il a donc une forte responsabilité dans la conservation et préservation des habitats naturels et espèces endémiques de ces hautes altitudes. Il a aussi un rôle important dans la conservation d'espèces emblématiques, dont les populations sont menacées, comme le Singe Magot, le Gypaète barbu et le Mouflon à manchettes. Ces espèces font l'objet de plans de conservation dont la mise en œuvre doit être intégrée au PAG.</i></p> <p>2) Conservation de la structure (sols et roche, étages de végétation) et la fonctionnalité des milieux naturels, notamment pour freiner l'érosion des sols qui menacent les populations, les activités et la disponibilité de la ressource en eau.</p> <p><i>Le PNTb est soumis au changement climatique, qui modifie le régime de précipitations en quantité et en fréquence, et aux effets négatifs de certaines activités humaines, qui mettent à nu les sols. S'ensuivent des problèmes d'érosion des sols (perte des sols et réduction de leur qualité) et de sécheresse qui impactent le développement de la faune et la flore et affecte</i></p>

Axe d'intervention	Enjeux concernés	Objectifs / brève justification
		<p><i>les populations locales qui dépendent des ressources naturelles.</i></p> <p>3) Conservation des milieux aquatiques (cours d'eau et plan d'eau) et de la ressource en eau (en qualité et quantité) par une gestion environnementale et durable (enrayer le gaspillage de la ressource).</p> <p><i>Les cours d'eau et les zones humides sont soumis à de forte pression, et notamment à la pollution et l'artificialisation des berges. Ces milieux sont à préserver car ils supportent une diversité biologique et sont aussi essentiels pour la disponibilité d'une eau potable.</i></p> <p>4) Conservation et valorisation des variétés agricoles locales et des espèces sauvages exploitées (tel que les PAM).</p> <p><i>S'assurer du maintien des variétés autochtones.</i></p> <p>5) Protection et amélioration de la qualité des paysages naturels et ruraux bénéficiant à la qualité de vie des populations locales (santé, moyens de subsistance, services écosystémiques).</p> <p><i>Les paysages du PNTb sont des paysages identitaires porteurs d'une culture spécifique, à préserver et à valoriser pour les visiteurs.</i></p> <p>6) Protection et valorisation du patrimoine culturel matériel (bâti, gravures rupestres) et immatériel (savoirs et savoir-faire ancestraux porteurs d'une tradition locale).</p> <p><i>Le PNTb abrite des éléments du patrimoine culturel à préserver des dégradations et à valoriser.</i></p>
Acquisition de connaissance, suivis et	Capitalisation et transmission / valorisation de la connaissance Mutualisation des moyens pour la	<p>7) Capitalisation, mutualisation et structuration des connaissances (mise en place d'une base de données)</p> <p><i>Les données récoltées jusqu'à ce jour n'ont pas fait l'objet d'une base de données. Elles sont</i></p>

Axe d'intervention	Enjeux concernés	Objectifs / brève justification
évaluation (3 objectifs)	recherche Pérennité des milieux forestiers Les effets du changement climatique Délimitation et caractérisation des habitats naturels Nouvelles connaissances sur la flore et la faune	<p><i>dispersées (au sein du PNTb mais aussi au sein des ONG et des universités et centre de recherche). Afin de mieux évaluer et valoriser cette connaissance sa capitalisation et structuration au sein de bases de données sont essentielles.</i></p> <p>8) Maintien des collaborations avec les chercheurs universitaires, associatifs et communautaires et développement de nouveaux projets de recherche sur les services écosystémiques (services rendus aux populations locales par les milieux naturels) et sur de grandes problématiques comme les évolutions induites par le changement climatique.</p> <p><i>Pour de nombreux acteurs, le PNTb doit être vu comme une entité complémentaire aux laboratoires de recherche. Il doit être le lieu de mise en application et d'expérimentation de nouvelles techniques pouvant concourir à la préservation du patrimoine naturel et culturel. Il doit aussi être un lieu d'enseignement ou de recherche fondamentale pour mieux comprendre les processus et l'évolution des milieux naturels face à de grands bouleversements comme le changement climatique.</i></p> <p>9) Acquisition continue de nouvelles connaissances sur la faune, la flore et les écosystèmes.</p> <p><i>Certaines espèces et groupes d'espèces demeurent méconnus, comme les insectes.</i></p>
Contribution au développement durable des populations locales (4 objectifs)	Implication des acteurs locaux Sécurité	<p>10) Maintien des activités pastorales et agricoles en respectant la fragilité des milieux naturels et en préservant la qualité des sols et de l'eau (sensibilisation/formation et accompagnement des acteurs/usagers), et par le développement des compétences des acteurs locaux pour une agriculture, un pastoralisme et un tourisme durable (par le renforcement des partenariats PNTb-ONG).</p> <p><i>Appuyer les acteurs économiques du territoire du PNTb dans l'adoption de pratiques respectueuses des richesses du Parc.</i></p>

Axe d'intervention	Enjeux concernés	Objectifs / brève justification
		<p>11) Exploitation raisonnée des ressources naturelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - poursuite de l'exploitation des PAM dans le respect des milieux naturels et de la réglementation et protection et transmission des pratiques traditionnelles. - réduction de la consommation de bois pour la production d'énergie domestique par un accompagnement vers une transition aux techniques innovantes et alternatives. - renouvellement des milieux forestiers producteurs de ressources bois-énergie sur le territoire du parc par l'application de méthode sylvicole respectueuse des milieux naturels du PNTb, et les pérenniser par une gestion rigoureuse des récoltes. <p><i>Appuyer les acteurs économiques du territoire du PNTb dans l'adoption de pratiques respectueuses des richesses du Parc.</i></p> <p>12) Développement d'une offre de produits touristiques diversifiée et éco-responsable mettant en valeur le patrimoine matériel et immatériel (tourisme de montagne, tourisme durable et solidaire, agrotourisme, écotourisme).</p> <p><i>Développer un tourisme qui soit en phase avec le principal objectif du PNTb, la protection de la biodiversité. Le respect du zonage touristique réalisé par le PNTb doit être pris en compte dans le cadre de ce développement pour différencier les usages du territoire du parc. Faire en sorte que les activités touristiques développées bénéficient aux populations locales et leurs permettent de conserver leur identité culturelle.</i></p> <p>13) Protection et valorisation des filières alternatives et innovantes contribuant au maintien de la biodiversité (énergies durables, éco-construction, etc.).</p> <p><i>Pour limiter l'exploitation des ressources naturelles, comme le bois énergie, et favoriser le maintien de la population locale.</i></p>

Axe d'intervention	Enjeux concernés	Objectifs / brève justification
<p>Accueil du public</p> <p>(3 objectifs)</p>	<p>La quiétude et le bien-être</p> <p>La beauté des lieux, l'attractivité</p> <p>Sécurité</p>	<p>14) Organisation et structuration des accès PNTb pour offrir aux visiteurs un accueil cordial, rassurant et sûr.</p> <p><i>Bien mettre en évidence les limites du PNTb et sa vocation. Transmission et compréhension des conditions de visite de la haute montagne (Information et sensibilisation des visiteurs). Conditionnement du visiteur.</i></p> <p>15) Maintien des modes de transport doux sur la zone centrale du PNTb.</p> <p><i>Conserver la naturalité du territoire du PNTb en limitant l'accès à certains secteurs. Permet d'assurer la conservation de la biodiversité en limitant la dégradation (piétinement, prélèvement et pollution par les déchets) engendrée par une trop forte fréquentation. Permet aussi de préserver la tranquillité de la faune et des populations locales.</i></p> <p>16) Accompagnement de la professionnalisation des guides (premier secours, sécurité, sauvetage, etc.) (Rejoint les objectifs de l'axe : Information, sensibilisation, éducation, formation).</p> <p><i>S'assurer de la qualité des guides.</i></p>
<p>Information, sensibilisation, éducation, formation</p> <p>(4 objectifs)</p>	<p>Implication des acteurs locaux</p> <p>Transmission et valorisation des connaissances</p>	<p>17) Connaissance du PNTb par les populations locales et les usagers : connaître ses limites, ses missions, son rôle, ses intervenants et son fonctionnement.</p> <p><i>Le parc n'est pas encore connu de tous les habitants de son territoire ou de sa proximité. Il est donc indispensable de faire connaître le parc et ses missions pour que la population puisse comprendre les actions menées, les respecter et éventuellement y prendre part. Des campagnes d'informations et de sensibilisation doivent prendre place sur l'ensemble du territoire du PNTb pour rencontrer les populations locales et échanger avec elles, notamment sur le versant Sud du parc.</i></p> <p>18) Adhésion des populations locales et des usagers au plan d'aménagement et de gestion</p>

Axe d'intervention	Enjeux concernés	Objectifs / brève justification
		<p>du PNTb (implique une communication continue sur la gestion du PNTb).</p> <p><i>Cette adhésion est primordiale pour la bonne réussite de la mise en œuvre du PAG et pour que le PNTb puisse être réellement un outil de conservation du patrimoine naturel et culturel du Haut-Atlas. En effet, une partie des actions de gestion des milieux naturels est liée aux usages et pratiques des acteurs locaux. Cette implication peut accroître la renommée et la reconnaissance du PNTb. L'adhésion dépend de la mise en place d'une communication efficace de la part du PNTb à destination des partenaires de la gestion et aussi des populations locales.</i></p> <p>19) Adoption de bonnes pratiques environnementales (gestes écoresponsables pour la préservation de leur environnement) et acquisition de compétences pour la gestion et l'aménagement du territoire par les acteurs du territoire du PNTb grâce à un accompagnement par le PNTb.</p> <p><i>Le PNTb fait face à un important problème de gestion des déchets. Il est donc nécessaire de sensibiliser la population locale et les visiteurs à cette problématique et de les amener à adopter un comportement écoresponsable.</i></p> <p><i>Le Parc doit aussi accompagner, par de la sensibilisation et de la formation, l'évolution des pratiques et l'acquisition de nouvelles compétences pour une gestion respectueuse du patrimoine naturel et culturel du PNTb.</i></p> <p>20) Mise à disposition et diffusion de l'information et des connaissances par une communication différenciée : adaptation des outils et médias en fonction des cibles et des messages à transmettre ; mise à jour continue des outils, diversification (au gré des besoins) des outils et des activités pédagogiques selon un programme éducatif et un plan de communication.</p> <p><i>Le Parc doit poursuivre ses interventions pédagogiques de sensibilisation et d'éducation à l'environnement dans les écoles et au sein des populations locales. Il doit viser de nouvelles</i></p>

Axe d'intervention	Enjeux concernés	Objectifs / brève justification
		<i>cibles et étendre son intervention sur la totalité du territoire du PNTb.</i>
Gouvernance (3 objectifs)	Dispositif de gouvernance Implication des représentants des acteurs locaux Communication entre services de l'État	<p>21) Mise en place d'un dispositif de gouvernance durable et représentatif du territoire, rassemblant les représentants de la population locale et des acteurs locaux, de même que les niveaux politiques régionaux, provinciaux et communaux.</p> <p><i>L'implication des représentants des acteurs locaux et de la population locale dans le dispositif de gouvernance peut favoriser l'implication des acteurs locaux dans le PAG.</i></p> <p>22) Acquisition d'une plus grande autonomie sur les prises de décisions relatives à la gestion et sur les budgets du PNTb et augmentation des moyens techniques pour la gestion, la surveillance, la sensibilisation et la formation.</p> <p><i>Permettre au PNTb d'intervenir rapidement pour la mise en place de mesures de gestion, sur de la surveillance ou du contrôle. Détenir plus de pouvoirs et de moyens pour intervenir rapidement sur le territoire du Parc et réussir ses missions. Une intervention rapide permet de mettre en place une relation de confiance avec les acteurs du territoire et donne de la légitimité au PNTb.</i></p> <p>23) Reconnaissance du rôle central du PNTb dans le développement et l'aménagement du territoire.</p> <p><i>Faire du parc un acteur incontournable du développement du territoire. Donner du poids à son avis lors des prises de décision locale, provinciale et régionale.</i></p>

V. Concordance entre les objectifs du PAG 2018-2027 et le programme décennal pour la Préservation et la valorisation du PNTb

Le tableau ci-dessous montre que 28 objectifs du PAG sont en concordance de façon plus ou moins importante avec les objectifs du programme décennal pour la préservation et la valorisation du PNTb.

Objectifs du programme décennal 2015-2024 pour la Préservation et la valorisation du PNTb	Objectifs du PAG du PNTb (2018-2027)
<p>1_ L'adoption d'un mode de gestion concertée pour la préservation et la réhabilitation des écosystèmes et des espèces menacées</p> <p>1.1 Le Parc National de Toubkal dispose d'un nouveau Plan d'Aménagement et de Gestion, élaboré selon la démarche préconisée par la loi n°22-07 relative aux aires protégées.</p> <p>1.2 Des actions pour la préservation et la réhabilitation des écosystèmes et des espèces menacés sont mises en œuvre de façon concertée</p>	<p>1) Conservation des milieux naturels et des espèces végétales et animales à forte valeur patrimoniale, menacées ou endémiques du Haut-Atlas.</p> <p>2) Conservation de la structure (sols et roche, étages de végétation) et la fonctionnalité des milieux naturels, notamment pour freiner l'érosion des sols qui menacent les populations, les activités et la disponibilité de la ressource en eau.</p> <p>3) Conservation des milieux aquatiques (cours d'eau et plan d'eau) et de la ressource en eau (en qualité et quantité) par une gestion environnementale et durable (enrayer le gaspillage de la ressource).</p> <p>4) Conservation et valorisation des variétés agricoles locales et des espèces sauvages exploitées (tel que les PAM).</p> <p>5) Protection et amélioration de la qualité des paysages naturels et ruraux bénéficiant à la qualité de vie des populations locales (santé, moyens de subsistance, services écosystémiques).</p> <p>8) Maintien des collaborations avec les chercheurs universitaires, associatifs et communautaires et développement de nouveaux projets de recherche sur les services écosystémiques (services rendus aux populations locales par les milieux naturels) et sur de grandes problématiques comme les évolutions induites par le changement climatique.</p> <p>9) Acquisition continue de nouvelles connaissances sur la faune, la flore et les écosystèmes.</p>
2_ L'adoption et la promotion de	10) Maintien des activités pastorales et agricoles en respectant

Objectifs du programme décennal 2015-2024 pour la Préservation et la valorisation du PNTb	Objectifs du PAG du PNTb (2018-2027)
<p>modes de gestion et de valorisation durables des ressources naturelles</p> <p>2.1 Les actions à mettre en place pour une exploitation durable des ressources sylvopastorales sont identifiées et une cartographie des parcours est réalisée à l'échelle du parc.</p> <p>2.2 La population locale, organisée autour de secteurs porteurs de valorisation des ressources naturelles, en tire profit</p>	<p>la fragilité des milieux naturels et en préservant la qualité des sols et de l'eau (sensibilisation/formation et accompagnement des acteurs/usagers), et par le développement des compétences des acteurs locaux pour une agriculture, un pastoralisme et un tourisme durable (par le renforcement des partenariats PNTb-ONG).</p> <p>11) Exploitation raisonnée des ressources naturelles</p> <p>13) Protection et valorisation des filières alternatives et innovantes contribuant au maintien de la biodiversité (énergies durables, éco-construction, etc.).</p>
<p>3. La mise en valeur du Parc National de Toubkal par un tourisme durable</p> <p>3.1 Des circuits touristiques sont bien aménagés dans le PNTb afin de préserver le site et satisfaire le visiteur</p> <p>3.2 Un système de surveillance et de contrôle des activités touristiques dans le PNTb est développé et fonctionnel.</p> <p>3.3 Des moyens de communication sont adaptés au « produit PNTb » et au public cible et leur diffusion est améliorée</p>	<p>12) Développement d'une offre de produits touristiques diversifiée et éco-responsable mettant en valeur le patrimoine matériel et immatériel (tourisme de montagne, tourisme durable et solidaire, agrotourisme, écotourisme).</p> <p>14) Organisation et structuration des accès PNTb pour offrir aux visiteurs un accueil cordial, rassurant et sûr.</p> <p>15) Maintien des modes de transport doux sur la zone centrale du PNTb.</p> <p>16) Accompagnement de la professionnalisation des guides (premier secours, sécurité, sauvetage, etc.) (<i>Rejoint les objectifs de l'axe : Information, sensibilisation, éducation, formation</i>).</p> <p>7) Capitalisation, mutualisation et structuration des connaissances (mise en place d'une base de données)</p>
<p>4. Le renforcement du programme de sensibilisation et d'éducation relative à l'environnement selon une approche partenariale</p> <p>4.1 Les ressources pédagogiques du PNTb sont aménagées, équipées et abritent des activités d'Éducation environnementale</p> <p>4.2 Les capacités des acteurs en Éducation environnementale sont</p>	<p>17) Connaissance du PNTb par les populations locales et les usagers : connaître ses limites, ses missions, son rôle, ses intervenants et son fonctionnement.</p> <p>18) Adhésion des populations locales et des usagers au plan d'aménagement et de gestion du PNTb (implique une communication continue sur la gestion du PNTb).</p> <p>19) Adoption de bonnes pratiques environnementales (gestes écoresponsables pour la préservation de leur environnement) et acquisition de compétences pour la gestion et l'aménagement du territoire par les acteurs du territoire du</p>

Objectifs du programme décennal 2015-2024 pour la Préservation et la valorisation du PNTb	Objectifs du PAG du PNTb (2018-2027)
<p>renforcées</p> <p>4.3 Le programme de sensibilisation et d'Éducation à l'environnement vient en appui aux actions de conservation.</p>	<p>PNTb grâce à un accompagnement par le PNTb.</p> <p>20) Mise à disposition et diffusion de l'information et des connaissances par une communication différenciée : adaptation des outils et médias en fonction des cibles et des messages à transmettre ; mise à jour continue des outils, diversification (au gré des besoins) des outils et des activités pédagogiques selon un programme éducatif et un plan de communication.</p>

Objectifs du PAG sans lien avec le Plan décennal 2015-2024

21) Mise en place d'un dispositif de gouvernance durable et représentatif du territoire, rassemblant les représentants de la population locale et des acteurs locaux, de même que les niveaux politiques régionaux, provinciaux et communaux.

22) Acquisition d'une plus grande autonomie sur les prises de décisions relatives à la gestion et sur les budgets du PNTb et augmentation des moyens techniques pour la gestion, la surveillance, la sensibilisation et la formation.

23) Reconnaissance du rôle central du PNTb dans le développement et l'aménagement du territoire.

6) Protection et valorisation du patrimoine culturel matériel (bâti, gravures rupestres) et immatériel (savoirs et savoir-faire ancestraux porteurs d'une tradition locale).

VI. Annexes

- Annexe 1. Liste des personnes invitées aux ateliers : atelier d'information des associations et collectivités locales du 25 mai et atelier gestion partenariale 5 juillet 2017*
- Annexe 2. Compte-rendu de l'atelier d'information des associations et collectivités locales du 25 mai 2017*
- Annexe 3. Compte-rendu de l'atelier gestion partenariale du 5 juillet 2017*

Annexe 1. Liste des personnes invités aux ateliers : : atelier d'information des associations et collectivités locales du 25 mai et atelier gestion partenariale 5 juillet 2017

Personnes invitées et présentes à l'atelier d'information des associations et collectivités locales du 25 mai 2017

En préparation de cet atelier 51 structures ont été invitées. 21 ont participé à l'atelier.

STRUCTURE	NOM DU CONTACT	INVITÉ	PARTICIPANT
Personnes présentes			
ASSOCIATION TAMOUNTE OUIRGANE	Mme Kenza FENJIRO et Najat ZEROUAL		
FONDATION HAUT ATLAS	Mr Larbi		
CONSEIL PROVINCIAL OUARZAZATE	M. Hajoub BACHE		
CLUB ALPIN FRANÇAIS DE CASABLANCA	M. Mustapha BENTALEB		
ASSOCIATION DES GUIDES ET ACCOMPAGNATEURS DE MONTAGNE (IMLIL) / TIWIZI	M. Rachid IMERHANE		
ASSOCIATION TIWIZI (ASNI LQDIM)	M. Hassan EDDERJOUN		
ASSOCIATION DU BASSIN D'IMLIL (IMLIL)	M. Mustapha AZIAM		
ASSOCIATION DES AMIS DU DOMAINE NATUREL DE TOUBKAL (IMLIL)	M. Hamid Ait IFRADEN		
ASSOCIATION OUKAIME DEN / ATLAS NOW PROJECT	M. Mostafa TAOULLOUT		
ASSOCIATION OUKAIME DEN SKI ET SPORTS DE MONTAGNE ET FÉDÉRATION OUKAIME DEN	M. AIT ALI Abdeljalil		
ASSOCIATION TAWADA MARRAKECH	M. Toufiq RACHIDI		
ALLIANCE MAROCAINE POUR LE CLIMAT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE (AMCDD)	Pr. Alifriqui		
ASSOCIATION TAOURIRT NOUMZIL	M. Amzile Mohammed		
AESVT AL HAOUZ	M. Mohamed Ait Errouhi		
FEDERATION DES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE RURALE DE TOUBKAL	M. Omar		
COOPERATIVE TIFAOUINE (DOUAR ASNI LQDIM)	M. Abdmjide AJYAR		
COMMUNE RURALE TOUBKAL	M. Himmi		
COMMUNE RURALE ASNI	M. Elhousseim ZAARMY		
CONSEIL PROVINCIAL TAROUDANT	M. Abdellah ERRAFI		
CONSEIL PROVINCIAL OUARZAZATE	M. M'bark Ouhlouch, Division technique au conseil provincial		
VILLAGE DAR BOUIDAR	Guillaume Blanchard, stagiaire		
Personnes absentes			
ASSOCIATION TAMOUNT DES PROPRIETAIRES DE MULETS (IMLIL)	M. Aznage		
ASSOCIATION ASMOUNE DES PROPRIETAIRES DE GITES (IMLIL)			
SPAN - MAROC			
ASSOCIATION DES ENSEIGNANTS DES SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE MARRAKECH			

STRUCTURE	NOM DU CONTACT	INVITÉ	PARTICIPANT
ASSOCIATION DES ENSEIGNANTS DES SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE ANTENNE DE HAOUZ (TAHANNAOUT)			
ASSOCIATIONS VILLAGEOISES DANS LA VALLÉE DE L'AGOUNDIS			
ASSOCIATION DES AMIS DU PARC NATIONAL DU TOUBKAL POUR LA CONSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT ET LA PROTECTION DU NOYER			
ASSOCIATION AMAL SETTI FADMA POUR LE DEVELOPPEMENT (SETTI FADMA)			
FEDERATION JIBEL ATLAS SETTI FADMA OUKIMEDEN	M. Aziz		
ASSOCIATION AHDJADID (SETTI FADMA)	M. Boujmaa AÏT LAQOUCH		
ASSOCIATION AMSING (EL MOUDAA)			
ASSOCIATION AÏT LQAQ POUR LE DEVELOPPEMENT (AÏT LQAQ)			
COOPERATIVE DE L'AGOUNDIS POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ENVIRONNEMENT FORESTIER ET AGRICOLE - CADEFA (DOUAR AL MAGHZEN)	M. Boufen		
COOPERATIVE TIWIZI (DOUAR ASNI LQDIM)			
COMMUNE RURALE AHL TIFNOUTE	Bhdra Ali et Rachid Ait El Hamch		
COMMUNE RURALE IJOUKAK			
COMMUNE RURALE IMGDAL			
COMMUNE RURALE OUIRGANE			
COMMUNE RURALE OUKAIMDEN			
COMMUNE RURALE STI FADMA			
COMMUNE RURALE TIDILI			
CONSEIL PROVINCIAL AL HAOUZ			
ESPACE ASSOCIATIF PROVINCIAL DE TAHANNAOUT (TAHANNAOUT)			
ASSOCIATION ANDOUSSI	Omar Ait Oman		
ASSOCIATION TINGHAR IFNI	Omar Bolali		
ASSOCIATION TOUBKAL	Omar		
ASSOCIATION OUM LKORA	Ait Jamaa lhoucine		
ASSOCIATION TARMISALT	lhoucine		
ASSOCIATION TAKTRT	Hassan Adali		
ASSOCIATION AMSOUZART	Himi Elmahjoub		
ASSOCIATION ASWAL	Ait Amghar Lahcen		
ASSOCIATION TAWRIRT	Ait Bazaw Mohammed		
ASSOCIATION NAJAH	Bouidar lahcen		
ASSOCIATION TAKFAL	Wahman lhoucine		
ASSOCIATION TAMSOULT	Brahim Said		

Personnes invitées et présentes à l'atelier gestion partenariale du 5 juillet 2017

En préparation de cet atelier 72 structures ont été invitées. 27 ont participé à l'atelier.

STRUCTURE INVITÉE	NOM DU CONTACT	INVITÉ	PARTICIPANT
Personnes présentes			
MOUNTAIN PROPRE	Rachid Souktan, ambassadeur Mountain Propre à Imlil, Aniko Boehler		
ASSOCIATION DU BASSIN D'IMLIL (IMLIL) KASBAH DU TOUBKAL	Mike McHugo, Youssef Ben Amghar		
ALLIANCE MAROCAINE POUR LE CLIMAT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE (AMCDD)	Lahcen MOUATIQ		
FONDATION HAUT ATLAS	Mr Larbi Didouqen, Kamal Akaya		
GREPOM-BIRDLIFE	Radi Mohamed		
GLOBAL DIVERSITY FOUNDATION (GDF) ASSOCIATION DE LA BIODIVERSITÉ MAROCAINE ET LES MOYENS DE SUBSISTANCES (MBLA) ASSOCIATION DES AMIS DU MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE DE MARRAKECH (AAMHNM)	Mohamed Elhaouzi, Hajar Benmazhar, Gary Martin		
FEDERATION DES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE RURALE DE TOUBKAL			
CLUB ALPIN FRANÇAIS DE CASABLANCA	Mustapha Bentaleb		
ASSOCIATION DES GUIDES ET ACCOMPAGNATEURS DE MONTAGNE (IMLIL) / TIWIZI	Rachid IMERHANE, Lahouceine Ait Elmalem		
ASSOCIATION TIWIZI (ASNI LQDIM)	Hassan Edderjoun, Ihsen		
DÉLÉGATION RÉGIONALE DU TOURISME	Houda ALAOUI		
CLUB DES RECEPTIFS MARRAKECH ATLANTIQUE (CMA) SECTEUR AGENCES NATURE ECOTOURISME	Samira M'Hamssa		
ULTRA TRAIL ATLAS TOUBKAL (UTAT)	Cyrille Sismondini		
SPANIA MARRAKECH	Docteur Lamrini Hassan		
ASSOCIATION DES ENSEIGNANTS DES SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE EL HAOUZ, PROF DE SVT À ASNI	M. Brahim Sahbani		
AMBASSADEUR D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT	Mohamed Ali Berrada		
ASSOCIATION TAMOUNTE OUIRGANE HÔTEL LA ROSERAIE	Kenza FENJIRO, Najat ZEROUAL		
FEDERATION DES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE RURALE DE TOUBKAL	M. Omar Ouacar		
OFFICE RÉGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DU HAOUZ	Amhed Sofiane		
ABH DE TENSIFT	M. Saïd Rachidi		
BRIGADE ENVIRONNEMENT MARRAKECH	Mustapha MAALLA		
AGENCE URBAINE DE MARRAKECH	Ahmed AlFajrani		

STRUCTURE INVITÉE	NOM DU CONTACT	INVITÉ	PARTICIPANT
CRT	bentbib		
A & D (ARCHITECTURE ET DÉVELOPPEMENT)	Jérôme Skinazi		
TOUBKAL	M. Mohamed Himmi		
ÉLU EN ENVIRONNEMENT ET ANIMATEUR BÉNÉVOLE AU PNTB	M. Mohamed Idali		
CONSEIL PROVINCIAL TAROUDANT	Hamdaona Mahjoub, ERRAFI Abdellah		
Personnes absentes			
ASSOCIATION TAWADA MARRAKECH	M. RACHIDI Toufiq		
ASSOCIATION DU BASSIN D'IMLIL (IMLIL)			
ASSOCIATION DES AMIS DU MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE DE MARRAKECH (MARRAKECH)			
FÉDÉRATION ROYALE DE CHASSE			
ASSOCIATION TAMOUNT DES PROPRIETAIRES DE MULETS (IMLIL)	M. Aznage		
DÉLÉGATION RÉGIONAL DU TOURISME DE SOUSS-MASSA			
DÉLÉGATION RÉGIONAL DU TOURISME DE DRÂA-TAFILALET			
ASSOCIATION DES ENSEIGNANTS DES SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE ANTENNE DE HAOUZ (TAHANNAOUT)	Mohamed Ait Errouhi		
DÉLÉGATION PROVINCIALE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE MARRAKECH			
DÉLÉGATION PROVINCIALE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE SOUSS-MASSA-DRAA			
COOPERATIVE TIFAOUINE (DOUAR ASNI LQDIM)	M. Abdmjide AJYAR		
DPA MARRAKECH			
DPA TAROUDANT			
DPA OUARZAZATE			
OFFICE RÉGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DE SOUSS-MASSA			
OFFICE RÉGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE D'OUARZAZATE			
DIRECTION PROVINCIALE DES EAUX ET FORÊTS DE MARRAKECH			
DIRECTION PROVINCIALE DES EAUX ET FORÊTS DE TAROUDANT			
DIRECTION PROVINCIALE DES EAUX ET FORÊTS DE OUARZAZATE			
ABH DE TENSIFT	Mme Benneth		
ABH DE SOUSS-MASSA	MITACH Mohamed Amine		

STRUCTURE INVITÉE	NOM DU CONTACT	INVITÉ	PARTICIPANT
CENTRE DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION DE TENSIFT (MARRAKECH)			
OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITÉ ET DE L'EAU POTABLE			
AGENCE URBAINE TAHANAOUT			
AHL TIFNOUTE	Bhdra Ali Rachid Ait El Hamch		
ASNI	Elhousseim Zaarmy		
IGUIDI			
IJOUKAK			
IMGDAL			
OUIRGANE			
OUKAIMDEN			
STI FADMA			
TIDILI			
CONSEIL PROVINCIAL AL HAOUZ			
CONSEIL PROVINCIAL AL HAOUZ, DIVISION DES AFFAIRES RURALES			
CONSEIL PROVINCIAL AL HAOUZ, DIVISION ENVIRONNEMENT			
PROVINCE DE TAROUDANT, DÉLÉGATION PROVINCIALE DE L'HABITAT			
PROVINCE DE TAROUDANT, SERVICE PROVINCIAL DES EAUX ET FORÊTS			
CONSEIL PROVINCIAL OUARZAZATE	Hajoub BACHE		
CONSEIL PROVINCIAL DIVISION TECHNIQUE AU CONSEIL PROVINCIAL OUARZAZATE	M'bark Ouhlouch		
CONSEIL RÉGIONAL MARRAKECH-SAFI ENSEIGNEMENT			
CONSEIL RÉGIONAL SOUSS-MASSA			
CONSEIL RÉGIONAL SOUSS-MASSA ENSEIGNEMENT			
CONSEIL RÉGIONAL DRÂA-TAFILALET			
CONSEIL RÉGIONAL DRÂA-TAFILALET ENSEIGNEMENT			

Annexe 2. *Compte-rendu de l'atelier d'information des associations et collectivités locales du 25 mai 2017*



Plan d'aménagement et de gestion (PAG) du Parc National de Toubkal (PNTb)

Atelier d'information des associations et collectivités locales

- Jeudi 25 mai 2017 -

Espace provincial des associations d'Al Haouz, Tahannaoute

Liste des participants

Feuilles de présence en annexe.

Organisme	Prénom et Nom
Commune rurale de Toubkal	M. Mohamed Himmi, Président
Commune rurale d'Asni	M. Elhousseim Zaarmy, Président
Fondation Haut Atlas	Mr Larbi Didouqen
Fondation Haut Atlas	Thibaut Jan, Stagiaire
Alliance Marocaine pour le Climat et le Développement Durable (AMCDD)	M. Lahcen MOUATIQ
FEDERATION DES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE RURALE DE TOUBKAL	M. Omar Ouacar
ASSOCIATION TAWADA Marrakech	M. Toufiq RACHIDI
ASSOCIATION TAOURIRT NOUMZIL	M Amzile Mohammed
COOPERATIVE TIFAOUINE (DOUAR ASNI LQDIM)	M. Abdmjide AJYAR
Conseil provincial Ouarzazate	M. Hajoub BACHE
Conseil provincial Ouarzazate	M. M'bark Ouhlouch, Division technique au conseil provincial
AESVT Al Haouz	M. Mohamed Ait Errouhi, Président
CLUB ALPIN FRANÇAIS DE Casablanca	M. Mustapha Bentaleb
ASSOCIATION DES GUIDES ET ACCOMPAGNATEURS DE MONTAGNE (IMLIL) / Tiwizi	M. Rachid IMERHANE
ASSOCIATION DES AMIS DU DOMAINE NATUREL DE TOUBKAL (IMLIL)	M. Hamid Ait IFRADEN
Fédération Oukaimeden, ASSOCIATION OUKAIMEDEN SKI ET SPORTS DE MONTAGNE	M. AIT ALI Abdeljalil
Association TAMOUNTE Ouirgane Hôtel la roseaie	Mme Kenza FENJIRO
Association TAMOUNTE Ouirgane	Mme Najat ZEROUAL
ASSOCIATION DU BASSIN D'IMLIL (IMLIL)	M AZIAM Mustapha
ASSOCIATION OUKAIMEDEN / Atla(s) now project	M. Mostafa TAOUALLOUT



Organisme	Prénom et Nom
ASSOCIATION TAOURIRT NOUMZIL	M Amzile Mohammed
Conseil provincial Taroudant	M. Abdellah ERRAFI
ASSOCIATION TIWIZI (ASNI LQDIM)	Hassan Edderjoun
Village Dar Boudiar	Guillaume Blanchard, stagiaire
PNTb	Mme Fatima Mouharir
PNTb	M. Ahmed Zaakour
PNTb	Idriss Omari, chef de zone Ouirgane
PNTb	Mohamed Mansouri, chef de zone Setti Fadma
PNTb	Amandine Dighetti, stagiaire
PNTb	Florine Amirault, stagiaire
PNTb	Valentin Viault, stagiaire
Experts socio-économiste	Rachid Harbouze
Biotope	Yassine Fekrani
Biotope	Danielle Boivin

Déroulement de l'atelier et objectifs

Déroulement de l'atelier	Document d'appui
<ul style="list-style-type: none">▪ <i>Accueil des participants : 10h00 à 10h30</i>▪ <i>Présentation sur le Parc et ses enjeux écologiques et paysagers, et recueil des avis des participants : 10h30 à 13h00</i>▪ <i>Pause déjeuner : 13h00 à 14h30</i>▪ <i>Reprise de la présentation sur les socio-économiques et culturels et recueil des avis des participants : 14h30 à 15h30</i>	<p><i>Le diaporama de la présentation du diagnostic est transmis aux participants soit par clés USB et via une plateforme d'échange de fichier.</i></p>
Les objectifs de l'atelier	
<ul style="list-style-type: none">✓ <i>Partager avec les acteurs locaux les richesses du Parc, voir son importance et son authenticité sur le plan local, national et même international</i>✓ <i>Impliquer les acteurs locaux dans la gestion pour le maintien du territoire unique du Parc, des enjeux et la protection de l'environnement qui est leur territoire</i>✓ <i>Valoriser le travail des acteurs locaux : valoriser les actions en faveur du parc et pérenniser l'activité économique</i>✓ <i>Permettre aux acteurs du territoire du Parc de se rencontrer.</i>	



Relevé des commentaires et contributions

Le tableau qui suit relève l'ensemble des commentaires et propositions apportés par les participants à cette réunion.

Points à l'ordre du jour	Commentaires / contributions
Ouverture de l'atelier - 10h30	<p>Un tour de table est d'abord réalisé.</p> <p>Mme Danielle BOIVIN présente ensuite l'ordre du jour et propose aux participants d'intervenir à la suite de la présentation de chaque sujet.</p> <p>Ordre du jour :</p> <ul style="list-style-type: none">• Les limites du Parc National de Toubkal (PNTb)• L'histoire du PNTb depuis sa création• Pourquoi élaborer un Plan d'Aménagement et de Gestion (PAG)?• Le déroulement de l'actualisation du PAG• Les objectifs de l'atelier d'information• La direction du PNTb• Les richesses du PNTb• Le contexte humain et économique• Les bénéfices retirés du PNTb
Les limites du Parc National de Toubkal (PNTb)	<p>Au vu de la présentation de la délimitation des zones centrale (39 351 ha) et périphérique (62 658 ha) du Parc et de leur superposition avec les limites communales certains participants ont émis les commentaires suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• Le parc est réparti autant sur des communes du versant Sud du Toubkal que sur des communes du versant Nord, pourtant très peu de communication est faite sur le versant Nord, peu d'équipement sont en place sur ce versant, la direction du parc est peu présente sur le Sud. Même dans les émissions de télévision présentant le PNTb le versant sud est oublié.• Depuis 2009, il n'y a pas eu de contact entre la direction du PNTb et la commune de Toubkal.• Il y a un réel besoin de communication sur le Parc et ses programmes auprès des populations. Celles-ci doivent être informées par le PNTb. <p>Par rapport à la présentation des aires protégées et de gestion de la zone centrale du PNTb, les participants ont demandé :</p> <ul style="list-style-type: none">• Une clarification des contraintes induites par chacun des zonages existant• Que soit indiqué l'enclos d'Amassine (enclos pour le Mouflon à manchettes localisé en zone périphérique) et son rôle.
Suggestions d'actions à intégrer au PAG apportées par les participants à l'atelier présentés par thématique.	<p>Prise en compte du changement climatique comme menace</p> <p>Parmi les participants, certains ont demandé que la problématique du changement climatique soit prise en compte comme une problématique majeure du PNTb et une menace importante pour les richesses et les populations locales. Les effets du changement climatique sont amplifiés par le phénomène de déforestation et de dévégétalisation qui sévit sur le PNTb.</p> <p>Sur certains secteurs du PNTb, même les petites plantes qui retenaient le sol ont été supprimées. La disparition de la végétation entraîne des problèmes d'érosion. Les écoulements solides se mêlent aux écoulement liquides. Les sources en surface disparaissent.</p> <p>Replanter des espèces adaptées au changement climatique devient nécessaire. Les Eaux et Forêts de Ouarzazate doivent travailler dans ce sens. Une coordination entre les administrations est indispensable pour proposer des espaces adaptés au reboisement et à la revégétalisation.</p> <p>Un suivi des effets attribuables au changement climatique, effets sur la biodiversité mais aussi des répercussions sur les activités économiques (pastoralisme, agriculture) devrait être mis en place.</p> <p>Autres menaces à prendre en compte dans le PAG</p> <p>Des actions doivent aussi être prévues dans le cadre du PAG pour pallier à d'autres menaces :</p> <ul style="list-style-type: none">• Les espèces nuisibles comme le Sanglier et le Singe Magot pour certains• La pollution : les déchets et les eaux usées. Notamment dans les vallées étroites habitées (les habitations sont nécessairement à proximité du cours



Points à l'ordre du jour	Commentaires / contributions
	<p>d'eau) où en l'absence d'assainissement les eaux usées se déversent directement dans la rivière. Le problème des déchets est criant à Ouirgane au niveau du barrage ou s'amoncellent les déchets.</p> <ul style="list-style-type: none">• Les constructions anarchiques avec l'usage de matériaux modernes• L'érosion <p>Les participants ont donc proposé que le PAG prévoit de :</p> <ul style="list-style-type: none">• réguler les espèces nuisibles comme le Sanglier,• trouver des solutions pour les ravages provoqués par le Singe Magot sur les cultures,• éliminer la pollution (les déchets sont trop présents sur le PNTb) et les constructions anarchiques, notamment au niveau du Lac d'Ifni,• rechercher de solutions d'assainissement pour protéger les milieux aquatiques. Rechercher des solutions peu coûteuses avec la participation financière des ONG.• limiter le comblement du lac d'Ifni par les éboulements. <p>La dégradation du Lac d'Ifni est un problème important pour les participants à la réunion. Certains proposent même que le lac et sa périphérie immédiate fassent l'objet d'un sous PAG.</p> <p>Développement d'activités alternatives</p> <p>Il a été rappelé par des participants que par le passé, le développement d'activités alternatives avait été suggéré pour pallier aux pertes économiques induites aux populations locales par les contraintes apportées par le PNTb. Il est proposé de conserver cette possibilité dans le cadre du PAG en cours d'élaboration.</p> <p>Enjeux paysagers</p> <p>Par rapport aux enjeux paysagers, les participants regrettent la perte des paysages emblématiques du Haut-Atlas induites par l'absence d'une stratégie d'urbanisation sur le territoire du PNTb, et notamment d'une stratégie dédiée aux zones rurales, et aussi l'absence de ligne directrice forte et réglementaire pour les constructions dans le parc. La perte des savoir-faire traditionnels pour la construction du bâti, et donc de l'originalité du territoire, est provoquée pour partie par le faible coût des matériaux modernes par rapport au temps consommé pour la réalisation de construction selon les techniques traditionnelles.</p> <p>La perte des paysages est aussi liée à l'exode des populations vers les grands centres urbains. Il devient important <u>d'attacher la population au territoire par le développement d'activité : tourisme, centre de formation sur la construction traditionnelle, du partage d'expérience, la proposition d'outil type...</u> Un travail en partenariat avec les agences urbaines de développement est à envisager.</p> <p>La dénaturation du paysage peut aussi être due à une surcharge d'infrastructures et d'équipements touristiques. Les participants suggèrent qu'une action soit prise pour limiter les boutiques illégalement installées au refuge d'Imlil.</p> <p>Enjeux culturels</p> <p>Les acteurs attendent aussi que le PAG :</p> <ul style="list-style-type: none">• permette de préserver le noyer comme un élément du patrimoine culturel du PNTb ; préserver des arbres isolés, planter de nouveaux noyer,• valorise les savoir-faire traditionnels (constructions, artisanat, agriculture...). <p>Il pourrait être intéressant de développer un parc culturel au sein du PNTb.</p> <p>Le centre d'interprétation de l'Oukaïmeden offre une réelle opportunité pour la mise en valeur du patrimoine culturel, tous le patrimoine immobilier est à valoriser.</p>



Points à l'ordre du jour	Commentaires / contributions
	<p>Activité agricole</p> <p>Aujourd'hui, on exploite les mêmes surfaces que les ancêtres exploitaient. Il faudrait encourager les éleveurs et agriculteurs à étendre les surfaces utiles un peu plus haut sur les versants.</p> <p>L'extension sur les terres en pente pourraient permettre de préserver les sols de l'érosion.</p> <p>Pour certains participants les azibs sont aujourd'hui à remettre en question. Cette organisation pastorale pose de réel problème :</p> <ul style="list-style-type: none">• en été, entre mai et septembre, ils deviennent de réels douars avec les problèmes sanitaires que cela engendre.• les azibs ne sont plus économiquement rentables. Leur éloignement des villages et l'absence de pistes pour un acheminement rapide rend le transport de la viande plus couteux. Certains acteurs proposent d'aménager de petites pistes pour permettre la circulation de petits camions ; d'autres proposent de transformer ces espaces sylvo-pastoraux en zones cultivées sur lesquelles pourraient être cultivés des produits primeurs. Par contre certains soulignent que cette transformation entraînera une modification du paysage. <p>Il y a aujourd'hui des difficultés à commercialiser les pommes, prune et cerise. Ces produits sont vendus à des prix dérisoires. Les participants proposent que soient développés des unités frigorifiques et que des études soient menées sur les modes de conservation.</p> <p>Il devient urgent, selon les participants, d'étudier les causes de mortalité des noyers. Comme mentionné précédemment le noyer représente un enjeu culturel pour ce territoire.</p> <p>Il y a un réel besoin de formation professionnel. Le développement de centre de formation dans le domaine de l'agriculture a été suggéré.</p> <p>Tourisme durable</p> <p>La montagne est la principale ressource du PNTb et le tourisme durable semble pour certains acteurs le seul moyen de développement du territoire. Les communes rurales du versant sud du PNTb ont besoin de tous les appuis nécessaires pour le développement de ce type de tourisme. Il faut prendre exemple de développement du versant nord.</p> <p>Pour assurer le développement d'une serait nécessaire de créer des gîtes car il y en a trop peu, notamment sur le versant sud.</p> <p>Formation</p> <p>Le PNTb devrait délivrer des formations sur la réglementation auprès des populations locales.</p> <p>Les participants ont émis l'idée de développer des centres de formation des petits métiers. Ils pourraient être des lieux de transmission des savoir-faire traditionnels et seraient aussi des structures contribuant au maintien sur place des populations.</p> <p>Pour développer le tourisme sur le versant sud, il est demandé par les acteurs du versant sud que des guides de montagne implantés sur les communes du sud soient formés. Un appui de l'État est attendu pour que les jeunes bacheliers puissent faire des formations de guide nature.</p> <p><i>Remarque : L'association des Guides de Montagne a précisé que la formation des guides a été temporairement suspendue dans l'attente de la régularisation des guides actuellement en activité sur le PNTb.</i></p> <p>Accueil des visiteurs et déplacement sur le site</p> <p>Il y a un besoin d'entretien des entrées et des accès au PNTb.</p> <p>Certains participants sont d'avis que le PNTb doit développer les caractéristiques d'un vrai parc national en prenant exemple sur l'international. Ses atouts naturels et paysagers sont dignes des plus grands parcs nationaux au monde, il faut donc prévoir un accueil des visiteurs qui soit à la hauteur des attentes et de la réputation du PNTb.</p>



Points à l'ordre du jour	Commentaires / contributions
	<p>L'accueil des visiteurs n'est pas que l'affaire du PNTb. Il mériterait d'être réfléchi avec les communes, les provinces, les régions et les associations. Un réseau d'acteurs est à développer. Un réseau avec d'autres parcs au Maroc ou à l'international peut aussi être un bon moyen pour tirer profit des actions expérimentées sur d'autres parcs.</p> <p><i>Remarque : Il a été précisé qu'il n'y a pas de piste dans le PNTb. Toutefois il existe un projet de piste pour relier les provinces d'Al Haouz et Ouarzazate.</i></p> <p>Autres propositions d'activités ou d'aménagements à développer</p> <ul style="list-style-type: none">• Créer sur le PNTb ou dans sa périphérie un centre d'entraînement sportif.• Mettre en place un marathon sur le PNTb (départ d'Imlil ou d'Asni).
<p>Actions déjà menées ou aménagements mis en place sur le PNTb et qui sont à prendre en compte dans le PAG en cours d'élaboration</p>	<p>Sentier aménagé sur le versant sud du Toubkal</p> <p>Il permet d'aller au sommet du Toubkal par le sud. Il ouvre sur des zones jusqu'à présent inaccessibles avec une biodiversité jamais inventoriée auparavant. Il permet la découverte de cette zone encore sauvage et naturelle du versant sud.</p> <p>Le sentier a été créé par la population locale avec l'aide de l'IMDH.</p> <p>Le tracé du sentier pourrait être intégré à la carte des sentiers du rapport de la mission I en fonction de sa transmission au bureau d'étude.</p>
<p>Sujets divers traités</p>	<p>Les statuts fonciers</p> <p>La question complexe de la propriété foncière a été abordée en atelier en raison des problèmes que rencontrent certains membres de la population locale installés en milieu forestiers depuis des décennies. En effet, sur certains secteurs forestiers au Maroc l'État veut expulser des habitats car il considère qu'ils occupent illégalement les propriétés publiques. Les habitants ne peuvent se défendre car ils n'ont pas de titre de propriété et que les délimitations administratives ne sont pas fiables.</p> <p>Pour les participants la planification du foncier doit se faire en concertation.</p>
<p>Clôture de la réunion et suite de la démarche</p>	<p>Le bureau d'étude Biotope a offert aux participants la possibilité de récupérer la présentation de l'atelier sur leurs clés USB. La présentation sera aussi mise à la disposition des participants par le biais d'une plateforme de téléchargement.</p> <p>Le bureau d'étude remercie les participants pour leur implication et leurs contributions qui seront considérées pour la création du plan d'action du Plan d'Aménagement et de Gestion (PAG) du Parc. Il précise toutefois que parmi les nombreuses propositions de ce jour, certaines ne pourront être mise en œuvre par le PAG du Parc National parce que les missions du Parc ne le permettent pas. Néanmoins, le parc peut-être une instance fédératrice de démarches qui se développeront à d'autres échelles.</p> <p>Un compte-rendu de cet atelier sera envoyé aux participants.</p> <p>Un atelier sur la gestion partenariale doit avoir lieu en juillet 2017.</p>

Annexe 3. Compte-rendu de l'atelier gestion partenariale du 5 juillet 2017



Plan d'aménagement et de gestion (PAG) du Parc National de Toubkal (PNTb)

Atelier gestion partenariale

- mercredi 5 juillet 2017 -

Maison de la jeunesse : « Arset El Hamed », Marrakech

Liste des participants

Feuilles de présence en annexe.

Merci à toutes et à tous d'avoir participé à cet atelier.

Organisme	Prénom et Nom
Commune rurale de Toubkal	M. Mohamed Himmi, Président
Agence urbain de Marrakech	M. Ahmed AlFajrani
GREPOM	M. Mohamed Radi
Comité tourisme Toubkal, Fédération des associations de la commune de Toubkal	M. Omar Ouacar
Brigade environnement	M. Mustapha MAALLA
Club RMA, secteur agences Nature Ecotourisme	Mme Samira M'Hamssa
Ultra trail Atlas Toubkal (UTAT), organisateur	M. Cyrille Sismondini
GDF (Global Diversity Foundation), MBLA, ASSOCIATION DES AMIS DU MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE DE MARRAKECH (AAMHNN)	M. Mohamed Elhaouzi
CRT, Président	M. Bentbib
SPANNA Marrakech	M. Lamrini
Délégation Régionale du Tourisme	Mme Houda Alaoui
Agence de Bassin Hydraulique de Tensift	M. Saïd Rachidi
Élu en environnement et animateur bénévole au PNTb	M. Mohamed Idali
Kasbah du Toubkal	M. Mike Mc Hugo
Kasbah du Toubkal	M. Youssef Ben Amghar
GDF, MBLA	M. Hajar Benmazhar
GDF	M. Gary Martin
A&D (Architecture et Développement)	Jérôme Skinazi
Matterofact, Mountain propre, Atlas now	Aniko Boehler
Association Tiwizi	M. Hassan Edderjoun
CLUB ALPIN FRANÇAIS DE Casablanca, gestionnaire projets, refuges	M. Mustapha Bentaleb



Organisme	Prénom et Nom
Association des guides de montagne d'Imlil, Président	M. Lahouceine Ait Elmalem
Association des guides de montagne	M. Rachid Imerhane
AESVT EL Haouz	M. Brahim Sahbani
Alliance Marocaine pour le Climat et le Développement Durable (AMCDD)	M. Lahcen MOUATIQ
Office régional de mise en valeur agricole du Haouz	M. Amhed Sofiane
Fondation Haut Atlas	M. Kamal Akaya
Conseil Provincial de Taroudant, Vice président	M. Hamdaona Mahjoub
Ambassadeur d'éducation à l'environnement	M. Mohamed Ali Berrada
Association TAMOUNTE Ouirgane, Hôtel la roseraie	Mme Kenza FENJIRO
Association TAMOUNTE Ouirgane	Mme Najat ZEROUAL
PNTb, Directrice	Mme Soraya Mokhtari
PNTb, chargée de l'éducation à l'environnement	Mme Fatima Mouharir
PNTb, chargé de l'écotourisme	M. Abdelhakim Hanafi
PNTb, chef de zone Ouirgane	M. Idriss Omari,
PNTb, chef de zone Setti Fadma	M. Mohamed Mansouri
PNTb, chef de zone d'Imlil Ayoubi	M. Mohammed Ayoubi
PNTb, chargé de la communication et du partenariat	Mme Jouda Ibtissam
Biotope	Mme Anna Deffner
Biotope	M. Yassine Fekrani
Biotope	Mme Danielle Boivin

Déroulement de l'atelier et objectifs

Déroulement de l'atelier	Document d'appui
<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Accueil des participants : 9h00 à 9h30</i> ▪ <i>Présentation sur le Parc, le déroulement de l'élaboration du PAG, les missions du PNTb, les enjeux patrimoniaux du parc, les faiblesses, les opportunités, les objectifs de l'atelier 9h30 à 10h45</i> ▪ <i>10h45 à 13h00 : première séance de travail sur les objectifs du Plan d'Aménagement et de Gestion (PAG) du PNTb</i> ▪ <i>Pause déjeuner : 13h00 à 13h30</i> ▪ <i>13h30 à 14h30 : deuxième séance de travail sur les objectifs du PAG</i> 	<p><i>Le diaporama de la présentation du diagnostic est transmis aux participants via une plateforme d'échange de fichier.</i></p>
Les objectifs de l'atelier	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Impliquer les acteurs locaux dans la gestion pour le maintien du territoire unique du Parc, des enjeux et la protection de l'environnement qui est leur territoire,</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Maintien des activités qui entretiennent et valorisent le territoire et les espaces naturels (élevage traditionnel, tourisme durable et écotourisme...)</i> ○ <i>Maintien des espaces et des conditions bénéfiques aux populations locales (milieux fourragers, milieux attractifs pour les touristes)</i> ✓ <i>Définir avec les partenaires de la gestion et l'aménagement du parc les orientations (objectifs) du PAG</i> 	



Relevé des propositions d'objectifs des groupes de travail

Le tableau qui suit relève l'ensemble des propositions apportés par les participants à cette réunion. Les modifications et ajouts aux objectifs sont présentés en caractère rouge dans les tableaux qui suivent.

Proposition du groupe de travail animé par Anna Deffner

Thématiques 2017	Enjeux 2017	Propositions d'objectifs PAG 2017 et corrections apportées par le groupe	Commentaires et pistes d'actions
Biodiversité & Écosystème	Habitats naturels, faune et flore	<p>1) Conservation des habitats naturels, et des espèces végétales et animales à forte valeur patrimoniale, menacées ou endémiques du Haut-Atlas.</p> <p>2) Conservation et valorisation des variétés agricoles locales (et les espèces sauvages apparentées).</p> <p>3) Conservation de la structure et la fonctionnalité des milieux naturels (permet de prendre en compte le milieu physique), notamment freiner l'érosion des sols</p> <p>4) Gestion environnementale de la ressource en eau</p> <p>5) Poursuite de la mise en œuvre des plans de conservation du Singe Magot (<i>objectifs pour rappel</i>)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer l'état de connaissance de la population de Singe Magot du Haut Ourika - Améliorer l'état de conservation de l'habitat naturel du Singe Magot du Haut Ourika - Atténuer le conflit « homme-singe » - Renforcer la lutte contre le braconnage dans la Province de Marrakech-Tensift-Al Haouz - Promouvoir le Singe Magot comme moyen de développement local durable du Haut Ourika. <p>Du Gypaète barbu (<i>objectifs pour rappel</i>)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer l'état de connaissance du Gypaète barbu au Maroc 	<ul style="list-style-type: none"> - Il faut mettre l'action sur les espèces EN DANGER (référence à la liste UICN) - Forte valeur patrimoniale, menacée ou endémique - Préférer le terme « locales » à « autochtones » - Il faut également mettre l'accent sur les espèces sauvages apparentées aux espèces cultivées. - Le gaspillage de l'eau est également un problème pour le parc. Un objectif spécifique à la gestion de la ressource en eau est nécessaire, le Toubkal est un château d'eau. - Les menaces sur la ressource en eau : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Pratiques agricoles → pollution (pesticides) ✓ Prélèvements illicites de l'eau ✓ Défécations humaines à ciel ouvert sur certains campements → pollution



Thématiques 2017	Enjeux 2017	Propositions d'objectifs PAG 2017 et corrections apportées par le groupe	Commentaires et pistes d'actions
		<ul style="list-style-type: none"> - Réduire la mortalité non naturelle, particulièrement chez les jeunes Gypaètes barbus, et améliorer la productivité de la population actuelle - Sensibilisation/Valorisation <p>Et du Mouflon à manchettes (<i>objectifs pour rappel</i>)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer l'état de connaissances sur le Mouflon à manchettes dans le PNTb (dynamique de la population, répartition spatiale et menaces). - Réduire le braconnage sur le PNTb et la zone périphérique (enclos). - Atténuer l'impact négatif des chiens errants sur la population de Mouflon à manchettes dans le PNTb et la zone périphérique (enclos). - Améliorer la gestion de l'activité anthropique sur le PNTb. - Réhabiliter l'habitat du Mouflon à manchettes dans le PNTb et la zone périphérique (enclos). - Promouvoir le développement d'activités touristiques et éducatives centrées sur le Mouflon à manchettes. <p>6) Maintien des collaborations scientifiques avec les chercheurs universitaires, associatifs et communautaires</p> <p>7) Mise en place de nouvelles recherches sur les services écosystémiques (usages) et sur les évolutions induites par le changement climatiques</p>	<p>Ouvrir aux chercheurs de tous les horizons (pas uniquement les universitaires) dont les acteurs du monde associatif et de la société civiles.</p> <p>La notion de services écosystémiques est à la mode et bénéficie d'une dynamique au niveau international. Il faut conserver cette notion.</p> <p>Il a été proposé comme 3^{ième} thématique de recherche, les recherches sur les « bonnes » pratiques ancestrales allant dans le sens de la conservation et gestion des écosystèmes</p>



Thématiques 2017	Enjeux 2017	Propositions d'objectifs PAG 2017 et corrections apportées par le groupe	Commentaires et pistes d'actions
Connaissance du patrimoine	Délimitation et caractérisation des habitats naturels Nouvelles connaissances sur la flore et la faune	Acquisition continue de nouvelles connaissances sur la faune, la flore et les écosystèmes	À déplacer dans la partie Biodiversité. Ne pas en faire une partie à part.
	Capitalisation et transmission / valorisation de la connaissance	Capitalisation, mise à disposition et diffusion des connaissances	La vulgarisation des recherches auprès des populations locales est très importante. Piste d'action : que les données du parc soient en open source
	Les effets du changement climatique	Développement de nouveaux projets de recherche impliquant l'équipe du PNTb et la population locale dans l'application des protocoles, notamment sur de grandes problématiques comme les effets du changement climatique sur les milieux naturels des hautes montagnes de l'Atlas et ses répercussions sur les activités humaines comme l'élevage.	Cela rejoint la thématique citée dans la partie biodiversité. Déjà proposé ci-dessus. Les actions à mener dans le cadre de cet objectif ne sont pas facile à identifier. Le rétrécissement des périodes d'enneigement implique une plus grande pression de pâturage sur un temps plus long → comment changer les pratiques, quelles actions concrètes à mener, comment ?
	Mutualisation des moyens pour la recherche	Maintien des collaborations avec les institutions scientifiques pour l'accroissement des connaissances en botanique, écologie végétale, phytosociologie, archéologie, géologie, anthropologie , etc.	Ajouter les sciences humaines.



Thématiques 2017	Enjeux 2017	Propositions d'objectifs PAG 2017 et corrections apportées par le groupe	Commentaires et pistes d'actions
Patrimoine paysager, culturel, humain et historique	La naturalité et la diversité des paysages	Amélioration de la qualité des paysages naturels et ruraux pour préserver la qualité de vie (santé, moyens de subsistance, services écosystémiques) des populations locales	Il ne faut pas réduire cela à des fins purement touristiques. Il faut mettre en avant le bien-être et les conditions de vie des populations locales. Problème soulevé : les impacts irréversibles des constructions modernes Pistes d'action : Développement de nouvelles filières alternatives et plus vertueuse dans le domaine de la construction par exemple (éco-construction) → Une exposition à ce sujet dans l'écomusée.
	Le patrimoine bâti et les traditions pastorales Les savoirs traditionnels Reconnaissance des variétés agricoles autochtones	Protection et valorisation des savoirs faire ancestraux porteurs d'une tradition locale et des filières alternatives et innovantes contribuant à la structure paysagère (biodiversité aussi) (Inclus les traditions pastorales et de construction du bâti, de même que les variétés agricoles.)	Il faut mettre en valeur les pratiques ancestrales respectueuses de l'environnement mais aussi certaines pratiques innovantes alternatives. Complément : conservation des sols
	Protection des gravures rupestres, des mousses et marabouts	Protection et valorisation des éléments du patrimoine culturel, notamment les gravures rupestres	Les peintures rupestres sont en danger. Le patrimoine culturel doit être conservé car il a une valeur en soi et non pas pour des fins touristiques. Attention à la folklorisation / dénaturation du patrimoine culturel.
	Intégration paysagère des infrastructures et équipements	Protection de l'intégrité des paysages naturels et ruraux du territoire du Parc pour conserver la structure et la fonctionnalité du territoire.	Le Parc a un rôle d'exemplarité dans ce domaine. Il a un rôle levier dans la démonstration des bénéfices de la mise en œuvre de pratiques vertueuses Piste d'actions : Sans doute à rattacher avec le projet de construction des portes du Parc → Faire payer l'entrée du parc (100 Dhiram....) Remarque plus générale : la Loi sur les Aires Protégées n'est pas respectée. 20 PV sont en cours concernant des constructions illégales. Il faudrait un décret d'application de la Loi sur les aires protégées.



Thématiques 2017	Enjeux 2017	Propositions d'objectifs PAG 2017 et corrections apportées par le groupe	Commentaires et pistes d'actions
Accueil du public et pédagogie	Attractivité du site	Protection de l'intégrité des paysages naturels et ruraux du territoire du Parc pour conserver l'attractivité du parc.	A supprimer.
	Sécurité des usagers (habitants et visiteurs)	Mise à disposition d'accès sûrs à des sites récréatifs et éducatifs aux divers visiteurs du PNTb Maintien des modes de transport doux sur la zone centrale du PNTb Appuyer/Encourager la professionnalisation des guides (premier secours, sécurité, sauvetage, etc.) Sensibilisation à la sécurité des guides pour améliorer les services du parc	Plusieurs problématiques ont été abordées concernant la sécurité : <ul style="list-style-type: none">• Problème de manque d'équipement de sécurité pour la Haute Montage• Problème de faux guide (Problème assurances en cas d'accident etc.)• Santé des mules = vraie problématique Aujourd'hui les guides suivent une formation continue (formation secourisme tous les 3 ans) mais ce n'est pas une formation professionnalisante. Les guides ont besoin d'être formés aux bonnes pratiques de sécurité. Il faut mettre en place une collaboration entre le parc / la gendarmerie / l'association des guides pour les opérations de sauvetage. Quel est le rôle du parc dans tout ça ? Voir quels sont les projets de l'association des guides / du parc en matière de secourisme.
	Attractivité des outils et des activités pédagogiques et la clarté des messages	Développement, mise à jour continue et diversification (au gré des besoins) des outils et des activités pédagogiques selon un programme éducatif et un plan de communication. Faire connaître le parc (plan de communication) et sensibiliser les populations locales aux bonnes pratiques environnementales (gestes écoresponsables). Améliorer la communication du parc → homogénéiser les messages.	Le parc entreprend deux types d'action <ul style="list-style-type: none">• Faire connaître le parc (via un plan de communication : facebook, siteweb etc.)• La sensibilisation des populations locales et des visiteurs Piste d'actions : <ul style="list-style-type: none">• Développer un partenariat entre le parc et la Délégation du Ministère de l'Éducation Nationale• Intégrer le PNTb dans les programmes scolaires (au moins dans les écoles du parc et ses périphéries)• Développer les infrastructures du parc pour l'accueil des scolaires (bus, etc.)



Thématiques 2017	Enjeux 2017	Propositions d'objectifs PAG 2017 et corrections apportées par le groupe	Commentaires et pistes d'actions
Économique et social	Élevage et pastoralisme	Maintien de l'activité pastorale sur le territoire du Parc comme un outil de gestion Adaptation des pratiques pastorales aux enjeux écologiques des territoires (renforcement des capacités...)	Les participants demandent se demandent si l'Agence de Bassin ou l'Office de valorisation agricoles ont été présents dans l'étude Objectif un peu trop ambitieux ? Quels types d'actions à mettre en face ? avec quels moyens ?
	Agriculture	Maintien de l'activité agricole sur le territoire du Parc et dans sa proximité immédiate avec une mise en œuvre de pratiques agro-écologiques. Sensibilisation aux pratiques agro-écologiques et la préservation des ressources en eau	Les participants ne comprennent pas le terme « gestionnaires »...ils ne partagent pas cette vision. Il faut en priorité encourager les pratiques agro-écologiques (bonne dynamique de la permaculture) Sensibiliser les agriculteurs à l'usage raisonné, voir le non-usage des pesticides → contamination des eaux souterraines Certains objectifs vont bien au-delà des missions du parc ! Il faut sensibiliser aux droits et devoirs de l'eau.
	Plantes Aromatiques et Médicinales	Poursuite de l'exploitation des PAM dans le respect des milieux naturels et protection et diffusion des pratiques traditionnelles Mise à niveau et respect des réglementations pour l'exploitation des PAM	Aucune réglementation n'est respectée → ce qui entraîne des problèmes sanitaires Pistes d'actions : <ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation aux bonnes pratiques de collecte des plantes • Encourager des pratiques bio
	Forêts, bois-énergie	Sensibilisation et encourager les pratiques innovantes et alternatives pour diminuer la consommation de bois pour la production d'énergie domestique. Renouvellement des milieux forestiers producteurs de ressources bois-énergie sur le territoire du parc par l'application de méthode sylvicole respectueuse des milieux naturels du PNTb, et les pérenniser par une gestion rigoureuse des récoltes	Relancer le projet de la maison de l'énergie Partenariat avec l'Agence de l'efficacité énergétique Bois surtout utilisé pour le <ul style="list-style-type: none"> • Hammam, four et individu • Cuisson • Poterie



Thématiques 2017	Enjeux 2017	Propositions d'objectifs PAG 2017 et corrections apportées par le groupe	Commentaires et pistes d'actions
			<p>Voir un projet énergétique mené par le Canada.</p> <p><i>Pas eu le temps d'aborder cet objectif dans le détail et absence des représentants du domaine forestiers pour défendre cet objectif.</i></p>
Économique et social (suite)	Tourisme	<p>Développement d'une offre de produits touristiques compétitive et diversifiée où patrimoine matériel et immatériel sont les deux éléments de l'attractivité d'un tourisme responsable (tourisme de montagne, tourisme solidaire, agrotourisme, écotourisme)</p> <p>Développer le développement d'un <u>tourisme durable</u> (Environnement, social, économique, éthique pour les populations locales)</p> <p>Sensibiliser les acteurs touristiques nationaux aux bonnes pratiques écologiques et éthiques</p> <p>Appuyer les circuits de tourisme solidaire : Mise en œuvre du zonage touristique</p>	<p>Il faut mettre l'accent sur la sensibilisation des acteurs du tourisme. Lutter contre les mauvais comportements.</p> <p>Aide matériel à la province</p> <p>Manque de respect vis-à-vis de la population locale... Le Toubkal n'est pas un arrière Jardin pour Marrakech. Il faut des codes de conduite et des Cahiers des charges stricts. Les paiements doivent être ajusté aux services rendus.</p> <p>Mauvaises conditions de travail pour les muletiers, les cuisiniers.</p> <p>Problème de bien-être animal pour les mules (voir étude de Glen Cousquer : http://www.fondationbrigittebardot.fr/international/animaux-domestiques/actualites/mors-mules-maroc)</p> <p>Mention de l'association ASSAFOU pour le développement. Les objectifs de l'association sont très proches de ceux du PNTb (http://www.associationassafou.org/objectifs.html)</p> <p>Pas de Délégation du Tourisme</p> <p>Il faut changer les mentalités, mettre en place plus de solidarité</p> <p>Mettre en place une gestion des déchets</p>
	Autres filières	Encourager également l'émergence de nouvelle filières innovantes (énergies durables, éco-construction etc.)	



Thématiques 2017	Enjeux 2017	Propositions d'objectifs PAG 2017	Rédaction consensuelle d'objectifs du PAG 2017
Gouvernance	Dispositif de gouvernance	Mise en place d'un dispositif de gouvernance durable et représentatif du territoire, rassemblant les représentants de la population locale et des acteurs locaux, de même que les niveaux politiques régionaux, provinciaux et communaux.	Il faut continuer la médiation et la sensibilisation auprès des élus locaux car c'est eux qui sont décisionnaires Plus de coordination entre les institutions
	Implication des représentants des acteurs locaux Communication entre services de l'État	Positionnement du PNTb dans un rôle central pour le développement et l'aménagement du territoire ou Reconnaissance du rôle central du PNTb dans le développement et l'aménagement du territoire	Encourager la création d'un poste de chargé environnement dans les communes. Intégration du parc dans la validation du plan de développement des communes C'est une question de volonté politique (ex : pouvoir de certaines compagnies touristiques Héli-ski).



Proposition du groupe de travail animé par Danielle Boivin

Thématiques 2017	Enjeux 2017	Propositions d'objectifs PAG 2017 et corrections apportées par le groupe	Commentaires et pistes d'actions
Biodiversité	Habitats naturels, faune et flore	<p>1) Conservation des milieux naturels, et des espèces végétales et animales, des sols et minéraux à forte valeur patrimoniale, menacés ou endémiques du Haut-Atlas, et régulation des espèces nuisibles (sangliers et chiens sauvages)</p> <p>2) Conservation et valorisation des variétés agricoles locales (arboriculture, céréales, PAM).</p> <p>3) Conservation de la structure et la fonctionnalité des milieux naturels (permet de prendre en compte le milieu physique), notamment freiner l'érosion des sols qui menacent les populations, les activités et la disponibilité de la ressource en eau.</p> <p>4) Conservation du Lac d'Ifni</p> <p>5) Poursuite de la mise en œuvre des plans de conservation du Singe Magot (<i>objectifs pour rappel</i>)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer l'état de connaissance de la population de Singe Magot du Haut Ourika - Améliorer l'état de conservation de l'habitat naturel du Singe Magot du Haut Ourika - Atténuer le conflit « homme-singe » - Renforcer la lutte contre le braconnage dans la Province de Marrakech-Tensift-Al Haouz - Promouvoir le Singe Magot comme moyen de développement local durable du Haut Ourika. <p>Du Gypaète barbu (<i>objectifs pour rappel</i>)</p>	<p>Dans les actions à mener, ne pas oublier de mettre en avant la conservation des plans d'eau et plus spécifiquement la conservation du Lac d'Ifni et ses espèces (souffre de problème de pollution par les déchets et aussi de comblement par l'érosion des berges).</p> <p>La valorisation des PAM et autres variétés locales peut se faire par les associations.</p> <p>L'érosion des sols posent un réel problème pour l'accès à l'eau. En effet les éboulements menacent la disponibilité de l'eau superficielle.</p> <p>L'érosion menace aussi la « physionomie » du massif</p> <p>La conservation de la structure et la fonctionnalité doit se faire par la revégétalisation des milieux naturels. Les plantations et reboisements doivent se faire avec des espèces adaptées aux conditions du milieu.</p> <p>Voir la possibilité de mettre en place des plantations agricoles dans les clairières.</p> <p>Une régulation des prélèvements (en bois et autres végétaux) doit être appliquée</p> <p>Action proposée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La définition d'un plan de zones agricoles • La surveillance est à développer. <p>Il faut travailler au renforcement des partenariats avec les ONG pour la transmission de l'information et l'acquisition ou le développement des compétences.</p>



Thématiques 2017	Enjeux 2017	Propositions d'objectifs PAG 2017 et corrections apportées par le groupe	Commentaires et pistes d'actions
		<ul style="list-style-type: none">- Améliorer l'état de connaissance du Gypaète barbu au Maroc- Réduire la mortalité non naturelle, particulièrement chez les jeunes Gypaètes barbuis, et améliorer la productivité de la population actuelle- Sensibilisation/Valorisation <p>Et du Mouflon à manchettes (<i>objectifs pour rappel</i>)</p> <ul style="list-style-type: none">- Améliorer l'état de connaissances sur le Mouflon à manchettes dans le PNTb (dynamique de la population, répartition spatiale et menaces).- Réduire le braconnage sur le PNTb et la zone périphérique (enclos).- Atténuer l'impact négatif des chiens errants sur la population de Mouflon à manchettes dans le PNTb et la zone périphérique (enclos).- Améliorer la gestion de l'activité anthropique sur le PNTb.- Réhabiliter l'habitat du Mouflon à manchettes dans le PNTb et la zone périphérique (enclos).- Promouvoir le développement d'activités touristiques et éducatives centrées sur le Mouflon à manchettes.	<p>Les actions de communication et de sensibilisation sont à définir et mettre en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none">• Cartographier les zones (zones sensibles, zones d'usage)• Produire un guide de la bonne conduite pour les visiteurs <p><i>Les objectifs proposés sur les aspects de recherche scientifiques ont été déplacés dans la thématique « Connaissance du patrimoine »</i></p>
Connaissance du patrimoine	Délimitation et caractérisation des habitats naturels Nouvelles connaissances sur la flore et la faune	Acquisition continue de nouvelles connaissances sur la faune, la flore et les écosystèmes	Une action spécifique doit être menée sur le lac d'Ifni (acquisition de connaissance sur la faune et la flore)
	Capitalisation et transmission / valorisation de la connaissance	Capitalisation, mise à disposition et diffusion des connaissances, et renforcement des partenariats avec les ONG, les associations locales et des institutions pour le développement des compétences transversales	Mise en place de plan d'actions



Thématiques 2017	Enjeux 2017	Propositions d'objectifs PAG 2017 et corrections apportées par le groupe	Commentaires et pistes d'actions
	Les effets du changement climatique	Développement de nouveaux projets de recherche impliquant l'équipe du PNTb et la population locale dans l'application des protocoles, notamment sur de grandes problématiques comme les effets du changement climatique sur les milieux naturels des hautes montagnes de l'Atlas et ses répercussions sur les activités humaines comme l'élevage.	Dédier des endroits à l'étude scientifique (zone d'observation). Renforcer les partenariats en dédiant des zones à la recherche. Message puissant pour les chercheurs.
	Mutualisation des moyens pour la recherche	Maintien des collaborations avec les institutions scientifiques et les organisations institutionnelles pour l'accroissement des connaissances en botanique, écologie végétale, phytosociologie, archéologie, géologie, etc.	Penser à intégrer / lier les communes du versant Sud. Passer vers l'application rapidement.
Patrimoine paysager, culturel et historique	La naturalité et la diversité des paysages	Pérennisation et amélioration de la qualité des paysages naturels et ruraux du Parc pour leur valorisation à des fins de développement touristique, et valorisation du patrimoine architectural et des savoir-faire.	Mettre en place des portes d'entrée au Parc avec des chalets d'accueil et des droits d'entrée. Actions à prendre pour la gestion des déchets Action à prendre pour contrôler l'urbanisation
	Le patrimoine matériel et immatériel (savoirs traditionnels, Reconnaissance des variétés agricoles autochtones)	Valorisation des savoirs faire ancestraux porteurs d'une tradition locale et contribuant à la structure paysagère du PNTb. (Inclus les traditions pastorales et de construction du bâti, de même que les variétés agricoles.)	Prévoir un accompagnement de la construction en milieu rural Ne pas oublier que toutes les vallées qui prennent naissance au Toubkal sont classées depuis les années 1920. Il y a donc certainement des règles à suivre concernant la construction et les matériaux à employer. Malheureusement, la réglementation n'est pas prise en compte. Le coût des matériaux de construction influence les choix de la population locale. Le prix des matériaux moderne est en effet moins important que le coût des constructions traditionnelles. Problème de l'étalement (éparpillement) des constructions sur le territoire.



Thématiques 2017	Enjeux 2017	Propositions d'objectifs PAG 2017 et corrections apportées par le groupe	Commentaires et pistes d'actions
Patrimoine paysager, culturel et historique	Le patrimoine matériel et immatériel (Protection des gravures rupestres, des mousses et marabouts)	Protection et valorisation des savoirs et des savoir-faire, des éléments du patrimoine matériel et immatériel, notamment les gravures rupestres, par leur intégration au sein de circuit touristique.	
	Intégration paysagère des infrastructures et équipements	Protection de l'intégrité des paysages naturels et ruraux du territoire du Parc pour conserver l'attractivité du parc.	Pour imposer le respect du PNTb, de ses habitants, de ses milieux naturels, ses ressources naturelles, son patrimoine matériel et immatériel, il est proposé de faire payer l'accès. L'accès payant donne une valeur au parc. La création de porte d'entrée (payante) est une scénarisation qui montre le passage vers un endroit spécifique. Mettre en place des chalets d'accueil.

Thématiques 2017	Enjeux 2017	Propositions d'objectifs PAG 2017	Commentaires et pistes d'actions
Accueil du public et pédagogie	Attractivité du site	Protection de l'intégrité des paysages naturels et ruraux du territoire du Parc pour conserver l'attractivité du parc.	
	Sécurité du public	<i>Pas d'objectifs reformulés par ce groupe mais des actions proposées</i> Mise à disposition d'accès sûrs à des sites récréatifs et éducatifs aux divers visiteurs du PNTb (entretien des voies d'accès, accès organisé) Maintien des modes de transport doux sur la zone centrale du PNTb.	Définition d'une réglementation sur l'accès au PNTb et des conditions de visites de la haute montagne puis les faire connaître. Encadrement des visiteurs Formation des intervenants, dont les guides de montagne, au secourisme Mise en place d'équipement, de balisage et des équipements (échelles) et du personnel de surveillance (agents assermentés pour la verbalisation)



			<ul style="list-style-type: none">• Mise en place de garde pour la surveillance, la sensibilisation et la verbalisation.• Mise en place des portes d'entrée avec des registres de contrôle de la fréquentation (voir un code couleur, différencier entre les visiteurs et les locaux). Permet de « suivre » les visiteurs <p>Pérennisation des animateurs nature</p>
Attractivité des outils et des activités pédagogiques et la clarté des messages	Développement et mise à jour continue (au gré des besoins) des outils et des activités pédagogiques selon un programme éducatif et un plan de communication	Diffusion de l'information	<p>Diffusion de l'information dans les chalets au porte d'entrée du PNTb (sas d'entrée et de mise en condition), promotion du PNTb, offrir une visibilité, guide de randonnées, guide d'interprétation ou d'identification, structure de classe verte (restaurer des structures du Parc pour accueil de classe ou de visiteurs grands publics)</p> <p>Élaborer un livret sur les gestes écoresponsables, voir ministère de l'éducation (fondation marocaine : fondation 26 pour la protection de l'environnement)</p> <p>Faire connaître les gestes et la particularité de leur environnement aux locaux</p> <p>Commencer la sensibilisation au tri des déchets (village d'accueil exemplaires) – mettre en concurrence les villes</p>



Thématiques 2017	Enjeux 2017	Propositions d'objectifs PAG 2017	Commentaires et pistes d'actions
Économique et social	Élevage et pastoralisme	Maintien de l'activité pastorale sur le territoire du Parc comme un outil de gestion Adaptation des pratiques pastorales aux enjeux écologiques des territoires (renforcement des capacités...)	Le renforcement des capacités des acteurs usagers est très important
	Agriculture	Maintien de l'activité agricole sur le territoire du Parc et dans sa proximité immédiate : faire des éleveurs et des agriculteurs du parc des gestionnaires des milieux naturels et de leurs ressources. (Avoir la régulation des espèces nuisibles encadré par les forestiers) Contribution du PNTb à l'amélioration des Infrastructures et circuits de commercialisation des produits agricoles (Désenclavement, Aide à la création d'infrastructures de stockage- installations frigorifiques par exemple, renforcement des capacités...) Appui à la commercialisation des produits agricoles (faciliter la mise en place de marché et de plateformes de commercialisation)	Appui à la commercialisation à travers notamment les sas (permettrait de valoriser les produits du territoire) : représentation de la maison du pays ou maison du parc qui valorise les produits locaux. Valoriser les produits recyclés travaillés par les locaux. Faire ressortir les produits locaux.
	Plantes Aromatiques et Médicinales	Poursuite de l'exploitation des PAM dans le respect des milieux naturels Ou Développement contrôlé de l'exploitation des PAM	
	Forêts, bois-énergie	Réduction de la consommation de bois pour la production d'énergie domestique Renouvellement des milieux forestiers producteurs de ressources bois-énergie sur le territoire du parc par l'application de méthode sylvicole respectueuse des milieux naturels du PNTb, et les pérenniser par une gestion rigoureuse des récoltes	



	Tourisme	Développement d'une offre de produits touristiques compétitive et diversifiée où patrimoine matériel et immatériel sont les deux éléments de l'attractivité d'un tourisme responsable (tourisme de montagne, tourisme solidaire, agrotourisme)	<p>Il manque sur le parc, en zone centrale : des poubelles (ramassage des déchets), de la signalétique, des toilettes...</p> <p>Mettre en place un seuil de développement</p> <p>Voir à ce qu'il y ait des retombées économiques et sociales pour la population locale.</p> <p>Il y a un problème de stratégie globale pour le tourisme sur le PNTb. Il faut chercher des retours d'expériences.</p> <p>La labellisation peut être un moyen de responsabiliser les acteurs du Parc.</p> <p>Travailler l'idée des « villages d'accueil » (village exemplaire) à l'échelle du parc et plus largement sur la région.</p>
--	----------	--	---

Thématiques 2017	Enjeux 2017	Propositions d'objectifs PAG 2017	Commentaires et pistes d'actions
Gouvernance	Dispositif de gouvernance	<p>Mise en place d'un dispositif de gouvernance durable et représentatif du territoire, rassemblant les représentants de la population locale et des acteurs locaux, de même que les niveaux politiques régionaux, provinciaux et communaux.</p> <p>Augmentation des équipes de surveillance.</p> <p>Acquisition d'une autonomie sur la prise de décision pour la gestion et sur les budgets du PNTb. (Limiter le contrôle sur les Directions régionales, ne plus dépendre uniquement de Marrakech pour son développement total mais que les autres régions concernées participent aussi).</p>	<p>Faire du PNTb une zone pilote en matière de « nouvelle gouvernance » pour les parcs.</p> <p>Application de la loi sur l'établissement des projets.</p> <p>Application du droit de véto.</p> <p>Élaboration d'une charte qui permettrait de créer des partenariats avec les acteurs locaux (engagement à remplir et recommandation) : Engagement personnel (entre le local et l'institutionnel), Proposition dynamique, Ouvrir sur plus d'échange.</p> <p>Être partie prenante de l'agence urbaine et aussi du « conseil provincial, délégation provinciale des eaux et forêts » pour pouvoir donner son avis sur les projets. Les modifications qui prennent place sur le territoire du parc doivent être validés par la direction du PNTb</p> <p>Besoin de communication avec les locaux.</p>



	Implication des représentants des acteurs locaux Communication entre services de l'État	Reconnaissance du rôle central du PNTb dans le développement et l'aménagement du territoire (dont les infrastructures) Prise en compte des objectifs du Parc de Toubkal au niveau des schémas ruraux et urbains. Prise en compte international	La Direction du Parc doit avoir les moyens et plein contrôle La direction du Parc ne doit pas dépendre de Marrakech. Il y a une Direction Régional à Taroudant qui doit participer. Attention à prendre en compte le versant sud tout autant que le nord dans la définition des objectifs et des actions et dans la mise en œuvre des actions.
--	--	--	--

Clôture de la réunion et suite de la démarche	Fin de la réunion à 14h30. Les éléments de travail, la présentation et le compte-rendu des séances de travail seront transmis aux participants par voie électronique. La suite du travail consiste en la rédaction d'une stratégie pour le PAG et d'un programme d'actions à partir des contributions des acteurs ayant participé à cet atelier et à l'atelier du 25 mai. Une réunion de restitution du PAG est prévue pour la fin de l'année 2017. Merci aux participants. Quelques photos de l'atelier sont disponibles à la page suivantes.
--	---





Annexe 1. Feuilles de présence



Feuille de présence – Atelier gestion partenariale - – 5 juillet 2017, 9h00 à 13h30 -

Nom et Prénom	Organisme et fonction	Coordonnées téléphoniques	Adresse électronique	Adresse postale	Emargement
MIRE MASHUGO	HASSAN DU TOUBKAL DWARZEN	05 24 48 56 11	MIRE@DISCOVER.LTD UK	HASSAN DU TOUBKAL ASNI ASNI	
Ben Amour Youssef	Kasbah Du Toubkal	0661242136	youssef_kasbah@ youssef.fr	BP 31 ASNI Province Bl Haouz	
Bernazher Hojaj	GDF TABLA	0615 716197	Bernazher.hojaj@ gmail.com	Planis II, daoudiche Balla Kech	
Gary MARTIN	GDF	0628 356894	gmartin@gdf.com	BP 1337 Hajj Moutan TASSELTAN	
Jerome SKIPAZI	AND	0653 185647	jskipazi@achider.org	81, rue de la tombe Issore - 75014 Paris	
BOELLER ANIKO	MATTELOFACT MOUNTAIN PROBE ATLAS NOW	0670 410 364	ANIKO@BOELLER @MAC.COM	THE WHITE PAGE 678 DOUAR TOU BBANA TASSELTAN TE 40065	
HASSAN EDDERJOUN	Association T/WIZI	06.66.47.91.08	edderjoun@gahou.fr	Dr Asni 42152 ASNI AL HAOUA	

Nom et Prénom	Organisme et fonction	Coordonnées téléphoniques	Adresse électronique	Adresse postale	Emargement
BENT ALGB Mustapha	Gestionnaire projets/Refuges club ALPIN français	0677 50822	mus.zentaleb@gmail.com	50. Bd Sidi Abderrahman entré espère de France. Beau séjour. Casablanca.	
LAHOUCHEINE AIT ELMALEM	Président ASSO guides de Montagne Imbilil	0662 76 4853	montagnard006@yahoo.fr	Bureau des guides Imbilil - Asni Narakech	
Rachid Imorhane	Asso Guides Montagne	0661.96.98.44	rachid1987@gmail.com	Bureau des Guides Imbilil	
SAHBANI Brahim	Projets SUT ASNI AESUT ELHAWZ	0651245548	SAHBANI3@gmail.com	LYCÉE ASNI EL HAWZ Tahawte Maouket	
Lahcen MOUATIA	A.N.C.D.D chargé de la Gestion de la Gestion	0661872179	Press. inovativ@gmail.in	—	
SOFIANE Almed	Office régional de mise à valeur capitale de Hawz	0661550178	ahd.fofiane@hotmail.com	—	
KARMA AKKHA	Fondation Houtes Atlas	06 22 326514	Kamolehighatlas foundation.org.	—	
HADAOUA MAHJOUR BERHADA.M.H	Vice Président du conseil Provincial d'éducation à l'environnement	TARONDANT 0661332746 0670149766	hmadouma Mahjoub@gmail.com BRDMOHAMEDALI@HOTMAIL.COM	Conseil Provincial de Tarrondant 25.000 - 20.000 12.000 - 5.000	 



Feuille de présence – Atelier gestion partenariale - – 5 juillet 2017, 9h00 à 13h30 -

Nom et Prénom	Organisme et fonction	Coordonnées téléphoniques	Adresse électronique	Adresse postale	Emargement
Ahmed AL FASRANI	Agence Urbaine de Tkech	0661 42 9085	alfasrani@gmail.com	BP. 2052 Gueliz-principal	
Fatima Mouhawi	PNTb	0668 660137	mouhawi1000@gmail.com	-	
RADI MOHAMMED	GIREPOM	0666 59 62 35	radiham@hotmail.com	Département de bréguia C.N.S. université de bréguia	
OMAL OUACAR	C. T. Toukkal	0661343732	ouacars-omar@gmail.com	Commune Toukkal. Cuisdat OUZIOUGA-Cote Tallouine Tartudant	
HIMMI Ned	Président Commune TOUKKAL	0661373814	himmi@m.pnt.gov.ma	DRETLE nassrakch Bd Yaakoub El Tan SZ nassrakch	
NAJAT CERWEL	Présidente Association Famouate	060298-0223 OUIRGANE	KF@LAROSERAE SPARETREAT.COM	Derb ouirgane Par Larakech	
KENZA FENJIRO	DIRECTRICE HOTEL DOMAINE LA ROSERAE + OUIRGANE	0673731432	KF@LAROSERAE SPARETREAT.COM	BP 69 42152 ASNI	



Moutafabensou123@gmail.com

PAG du PNTb

Nom et Prénom	Organisme et fonction	Coordonnées téléphoniques	Adresse électronique	Adresse postale	Emargement
TOUDA Ibtissam	DREFLCD/PNTb	066623-2009	ijouda@yahoofr	-	
JUSTEBOUS MAALLA	Brigade Environnement Gnie Rle Noumekeh	0669550319	mestafabensou123@gmail.com	Brigade Environnement Gnie Rle Noumekeh	
MHAHSSA Samira	CLUB RMA Secteur Agences Nature Ecotourisme	0661214484	samira@terresnomades.com	TERRES NOMADES Av. My Abdellah - R.S. Bab Daukkalg - Daro 15 - Noumekeh	
Cyrille SISTONDINI	Ultra Trail Atlas Toubkal (UTAT) Ergoniatour	0667218718	cyrille.ata@atlas-trail.com	Poste Bab Agnoub BP 451 5008 Carrekech Oujina	
MOHAMED ELHAOUZI	- GDF (Dredon pnyd) - MBLA (Président) - AMHNH (mepresen)	0667236790	elmoimamed@yahoo.fr elalacui.elfels@gmail.com	Faisan ds association Hay Hassani Castor, Tava Kech	
Bentrib Abdelouali	Dirigeur de CRT	0861410968	abentrib@guicil.com	Rue Padi Agad - Residence Ywoni Ifi Ca	
Dr VANHANI Ed Hassen	SPAMA Kech	0661243218	hassinhassenun@gmail.com	Centre neuh SPAMA / Mek, Bd Janna Sinea - Danouah	
Houda Alacoui	Délégation Régionale du Tourisme	0661268083	houda.alacoui@tourisme shomail.fr	Place Abdelmoumen Ben Ali - (Suaek)	
HAMAFI Abdelhakim	DREFLCD/ D PNTb	0665196100	hakim-hayfa@hotmail.com	-	
MOKHTAR Souda	DREFLCD/ D PNT	0676762364	Soudamokhtari13@hotmail.com	-	



Nom et Prénom	Organisme et fonction	Coordonnées téléphoniques	Adresse électronique	Adresse postale	Emargement
IBRAHIM	Elu élu membre Assemblée Général PNTb	0666.168203	simohamedibrahim@smad.com	—	
RACHIDI Saïd	Agence du Bassin Hydraulique du Tachift	0662156096	srachidi.r@smad.com	—	